



Bulletin Officiel

N° 3581

Mardi 20 Avril 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DE NOTATION

FITCH REVISE LA PERSPECTIVE DE LA NOTE NATIONALE A LONG TERME DE **HANNIBAL LEASE** A POSITIVE; LA NOTE NATIONALE A LONG TERME DE HANNIBAL LEASE EST CONFIRMEE A 'BB+(TUN)' 2

FITCH CONFIRME LA NOTE NATIONALE A LONG TERME ATTRIBUEE A **ARAB INTERNATIONAL LEASE** A 'BBB+(TUN)'; PERSPECTIVE STABLE 3

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE ESSOUKNA	4
SOCIETE MAGASIN GENERAL	5
SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT -STEQ-	6
TUNISIE LAIT	7
SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-	8
UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-	9
SOCIETE ADWYA	10
SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR	11-12
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES -UIB-	13-14
SOCIETE SERVICOM	15
SOCIETE EL WIFACK LEASING	16
SOCIETE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN -ASSAD-	17
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL-	18

COURBE DES TAUX 19

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 20

ANNEXE

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009
 - FCC BIAT – CREDIMMO 1
 - FCC BIAT – CREDIMMO 2
 - PHENICIA SEED FUND

AVIS DE NOTATION (*)

Fitch révisé la perspective de la note nationale à long terme de HANNIBAL LEASE à Positive; la note nationale à long terme de Hannibal Lease est confirmée à 'BB+(tun)'

Fitch Ratings - Londres/ Tunis- 20 avril 2010: Fitch Ratings a révisé la perspective de la note nationale à long terme de Hannibal Lease HL de Stable à Positive. Les notes de la société ont été confirmées comme suit : note nationale à long terme 'BB+(tun)' ; note nationale à court terme 'B(tun)'.

La révision de la perspective de la note nationale à long terme reflète l'amélioration attendue à court terme par Fitch de la rentabilité, de la qualité d'actifs et des fonds propres de HL; ceux-ci devraient atteindre des niveaux plus proches de ceux de ses principaux pairs, sans pour autant entraîner de détérioration du ratio Tier 1. Les notes reflètent également le renforcement de la gestion du risque de crédit qui permettrait d'atténuer les risques résultant d'une forte croissance des prêts.

Bien que les dotations aux provisions continuent d'absorber une part non négligeable des revenus, la rentabilité de HL s'est nettement améliorée en 2009 grâce à la croissance continue de sa production de crédits (+45% en 2009, +23% pour le secteur), combinée à l'augmentation de la marge nette d'intérêt due, en partie, à la baisse des taux d'intérêts locaux.

Même si les procédures d'octroi et de suivi du risque de crédit de HL restent plus faibles que celles de ses principaux pairs, Fitch considère que le renforcement de la fonction de recouvrement des crédits en 2009 constitue une évolution positive. Le ratio d'actifs classés s'est amélioré en 2009 grâce à la stabilisation des créances classées parallèlement à la forte augmentation des encours de crédits. Le ratio de créances classées atteignait 5,9% à fin 2009 (contre 8,2% à fin 2008) et les créances classées nettes de provisions représentaient une part modérée des fonds propres (8,5%).

La liquidité de HL reste serrée, bien qu'en amélioration. Le recours accru au marché obligataire local a permis à HL de diversifier ses sources de financement mais aussi d'accroître la part de ses ressources à terme, sans que la société puisse toutefois s'affranchir des billets de trésorerie à court terme. HL disposait cependant d'un stock de 10 Mio TND de lignes de crédit bancaires confirmées et non tirées à fin février 2010 qui lui procurent une certaine marge de sécurité face au risque de liquidité.

Compte tenu du profil de risque de crédit de HL et de sa stratégie de croissance, Fitch estimerait rassurant un renforcement du ratio Tier 1.

Quatrième société de leasing tunisienne en termes de total de bilan, HL détenait une part de marché de 9,6% à fin 2009. Le capital de HL est contrôlé à 56% par le groupe Djilani, groupe local ayant des intérêts dans divers secteurs économiques. Les autres principaux actionnaires sont Kuwait Projects Company Holding-KIPCO et la société koweïtienne Al-Mal Investment Company, qui (indirectement ou directement) détiennent 16% et 10% respectivement du capital de HL.

Les critères applicables : « [Global Financial Institutions Rating Criteria](#) », publié le 29 décembre 2009, « Finance and Leasing Companies Criteria », publié le 30 décembre 2009, et « National Ratings-Methodology Update' publié le 18 décembre 2006, sont disponibles sur le site de l'agence www.fitchratings.com

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.fitchratings.com

TOUTES LES NOTES DE CREDIT DE FITCH SONT SOUMISES A CERTAINES RESTRICTIONS ET CLAUSES DE RESPONSABILITE. VEUILLEZ EN PRENDRE CONNAISSANCE EN SUIVANT CE LIEN : [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://fitchratings.com/understandingcreditratings). DE PLUS, LES DEFINITIONS DES NOTES DE FITCH ET LEURS CONDITIONS D'UTILISATION SONT DISPONIBLES SUR LE SITE PUBLIC DE L'AGENCE, [WWW.FITCHRATINGS.COM](http://www.fitchratings.com). LES NOTES PUBLIEES, LES CRITERES ET LES METHODOLOGIES SONT EGALEMENT DISPONIBLES SUR CE SITE, A TOUT MOMENT. LE CODE DE CONDUITE DE FITCH, SES REGLES EN MATIERE DE CONFIDENTIALITE, DE CONFLITS D'INTERETS, DE SEPARATION VIS-A-VIS DES SOCIETES AFFILIEES, DE CONFORMITE, AINSI QUE TOUTES AUTRES REGLES ET PROCEDURES APPROPRIEES, SONT EGALEMENT DISPONIBLES DANS LA SECTION « CODE DE CONDUITE » DE CE SITE.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE NOTATION (suite) (*)

Fitch confirme la note nationale à long terme attribuée à Arab International Lease à 'BBB+(tun)'; Perspective stable

Fitch Ratings-Londres/Tunis- 20 avril 2010: Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Arab International Lease (AIL) à 'BBB+(tun)' et la note nationale à court terme à 'F2(tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Les notes nationales attribuées à Arab International Lease (AIL) reflètent le soutien que pourraient lui apporter, en cas de nécessité, son principal actionnaire direct, la Banque Tuniso-Koweïtienne (BTK), qui détient 50% du capital d'AIL, et Groupe BPCE (GBPCE, noté 'A+' / Stable / 'F1+'), lui-même actionnaire de la BTK à hauteur de 60%.

Les ratios de rentabilité d'AIL étaient globalement stables en 2009 et demeurent inférieurs à la moyenne du secteur. La croissance des revenus nets en 2009, reflet d'une hausse de 38% de la production (secteur: +23%), a permis de compenser le doublement des dotations aux provisions sur créances classées résultant de l'amélioration de la couverture des actifs classés, ainsi que l'augmentation des charges d'exploitation (+21%). Pour 2010, AIL anticipe une moindre augmentation de sa production de crédits et un effort accru sur la qualité de son risque de crédit.

La forte croissance du portefeuille de crédits a permis de compenser la légère hausse des actifs classés et d'améliorer le taux de créances classées (11,4% à fin 2009 contre 13,9% à fin 2008). Malgré l'effort de provisionnement, les créances classées nettes représentaient 22% des fonds propres à fin 2009.

AIL continue de renforcer ses ressources stables en faisant davantage appel au marché obligataire local et aux crédits bancaires à terme. La société dispose également d'une réserve confortable de liquidité (24 Mio TND de lignes de crédits bancaires non utilisées à fin février 2010) outre le recours possible à la BTK.

Compte tenu de la faible qualité d'actifs d'AIL, Fitch juge son ratio de solvabilité (15,8% à fin 2009, exclusivement tier 1) tout juste adéquat.

Neuvième société de leasing en termes de total bilan, AIL détenait, à fin 2009, une part de 5% environ du marché local du crédit-bail.

Les critères applicables : « Finance and Leasing Companies Criteria », publié le 30 décembre 2009, « Rating Linkages in Parent and Nonbank Financial Subsidiary Relationships », publié le 30 décembre 2009, et « National Ratings-Methodology Update » publié le 18 décembre 2006, sont disponibles sur le site de l'agence www.fitchratings.com

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.fitchratings.com

TOUTES LES NOTES DE CREDIT DE FITCH SONT SOUMISES A CERTAINES RESTRICTIONS ET CLAUSES DE RESPONSABILITE. VEUILLEZ EN PRENDRE CONNAISSANCE EN SUIVANT CE LIEN : [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://fitchratings.com/understandingcreditratings). DE PLUS, LES DEFINITIONS DES NOTES DE FITCH ET LEURS CONDITIONS D'UTILISATION SONT DISPONIBLES SUR LE SITE PUBLIC DE L'AGENCE, [WWW.FITCHRATINGS.COM](http://www.fitchratings.com). LES NOTES PUBLIEES, LES CRITERES ET LES METHODOLOGIES SONT EGALEMENT DISPONIBLES SUR CE SITE, A TOUT MOMENT. LE CODE DE CONDUITE DE FITCH, SES REGLES EN MATIERE DE CONFIDENTIALITE, DE CONFLITS D'INTERETS, DE SEPARATION VIS-A-VIS DES SOCIETES AFFILIEES, DE CONFORMITE, AINSI QUE TOUTES AUTRES REGLES ET PROCEDURES APPROPRIEES, SONT EGALEMENT DISPONIBLES DANS LA SECTION « CODE DE CONDUITE » DE CE SITE

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ESSOUKNA

Siège social : 46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelleville - 1082 TUNIS -

La Société ESSOUKNA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2010.

(Exprimé en Dinars)

LIBELLES	AU 31/03/2010	AU 31/03/2009	AU 31/12/2009
<u>REVENUS</u>			
VENTES	2 622 472	5 693 751	17 346 738
Ventes de logements	2 517 185	5 582 142	17 095 663
Ventes de magasins et bureaux	51 704	70 002	90 647
Ventes de terrains lotis	53 583	41 607	160 428
PRODUITS DES PARTICIPATIONS	0	0	115 064
AUTRES	0	0	35 362
VALEUR AJOUTEE BRUTE	791 745	1 840 317	5 295 843
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	581 620	1 586 663	4 322 781
STOCK EN COURS	13 628 703	9 098 143	7 645 498
STOCK DE PRODUITS FINIS	6 079 019	7 854 518	7 938 434
STOCK DE TERRAINS A BATIR	7 540 078	8 093 005	10 655 771
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 829 788	3 451 929	3 726 853
STRUCTURE DES PLACEMENTS	2 048 000	3 024 464	2 048 000
PLACEMENTS	24 000	149 664	24 000
FONDS GERES	2 024 000	2 874 800	2 024 000
BONS DE CAISSE			
LES PRISES DE PARTICIPATIONS ET LES CESSIONS DE LA PERIODE			
PRISE DE PARTICIPATIONS	0	0	0
CESSION DE PARTICIPATIONS	0	0	0
TOTAL DES CREANCES	1 391 201	1 647 935	1 559 015
AVANCES RECUES DES CLIENTS	4 004 849	1 543 251	1 327 135
DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE LA PERIODE RELATIVES AUX TRAVAUX ET ETUDES	2 727 647	1 547 543	7 818 589

Le Chiffre d'Affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés par les deux parties (ESSOUKNA et le Client).

Les Stocks sont évalués suivant la méthode de l'achèvement.

Les faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours du 1^{er} trimestre 2010 se résument comme suit :

- La société a réalisé le chiffre d'affaires projeté pour la période.
- Elle a mis en chantiers les projets :
 - * EHSC 6 & EHSC 7 LAAOUINA
 - * EHC 22;23 Mourouj V.
 - * EHC 61 Jardins de Carthage

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE MAGASIN GENERAL

Siège social : 24, avenue de France-Tunis-

La Société Magasin Général -SMG- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2010.

En milliers de dinars

ORDRE	RUBRIQUES	1er trimestre	1er trimestre	au
		2010 *	2009*	31/12/2009**
1° /	Chiffre d'affaires TTC	67 036	44 753	231 094
1° /	Chiffre d'affaires H.T	63 993	42 739	219 155
2°/	Surface totale des points de vente en m2	48 268	46 175	46 761
3°/	Délai moyen de règlement fournisseurs	105j	105j	111j
4°/	Charges de personnel	4 782	4 801	19 158
5°/	Nombre de points de vente	47	44	45

Commentaire :

* Selon les données comptables disponibles.

** Selon les états financiers audités.

♦ Ouvertures des Magasins El Kef le 08/01/2010, et Ezzahra 2 le 10/03/2010

♦ Le chiffre d'affaires cumulé HT au 31/03/2010 a enregistré une augmentation de 49,72 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

(1) Le CMF a invité la société à se conformer aux dispositions de l'article 44 bis et à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne en insérant les indicateurs d'activité suivant :

- Coût d'achat des marchandises vendues (hors taxes) ;
- Charges financières ;
- Produits financiers ;
- Trésorerie nette ;
- Effectif moyen.

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT -STEQ-

Siège social : 5, rue 8603, Z.I Charguia I BP N° 746 - 1080 Tunis -

La Société Tunisienne d'Equipelement -STEQ- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2010.

NATURE DE L'INDICATEUR	UNITE	1er TRIMESTRE		EXERCICE
		2010	2009	2009
REVENUS (H.T)	Dinar	9 390 000	9 315 000	38 692 720
COUT D'ACHAT MSES VENDUES (1)	Dinar	7 349 000	7 366 000	30 814 194
CHARGES FINANCIERES (2)	Dinar	173 000	563 000	1 631 763
PRODUITS FINANCIERS	Dinar	-	-	86 368
TRESORERIE NETTE	Dinar	-1 080 000	-1 034 000	-1 531 703
DELAI MOYEN REGL. FOURNISSEURS	Jours			46
NOMBRE DE POINTS DE VENTE		-	-	1
SURFACE TOTALE DE VENTE	m ²	-	-	520
MASSE SALARIALE (3)	Dinar	426 000	373 000	1 765 615
EFFECTIF MOYEN (4)	Agent	+ 4	+4	120

NB: Les indicateurs de l'exercice 2009, à caractère comptable, ont été ajustés suite à l'arrêté provisoire des états financiers 2009

(1) : Coût des ventes.

(2) : Charges financières = Charges d'intérêts + Pertes de change - Gains de change.

Les provisions pour dépréciation financière des titres de participation, comptabilisées au niveau des charges financières nettes, n'ont pas été prises en compte au niveau de cette rubrique.

(3) : Masse salariale = Charges de personnel - Provisions primes annuelles d'intéressement - Valorisation congés - Assurance Groupe.

(4) : Variation par rapport au trimestre précédent.

Commentaires & faits saillants du premier trimestre 2010 :

* Une légère évolution des ventes a été enregistrée au terme du premier trimestre 2010 (1% par rapport à 2009).

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TUNISIE LAIT

Siège social : Centrale Laitière de Sidi Bou Ali 4040 SOUSSE

La Société TUNISIE LAIT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2010

Désignations	1er TRIMESTRE		ANNUEL
	2009	2010	2009
Revenus (en millions de dinars)	13,37	18,21	73,42
Production (en millions de litres)	18,4	22,18	75,559
Investissements (en millions de dinars)	0,64	0,075	2,939
Endettement (en millions de dinars)	49,5	44,7	46,75
à long terme	35,1%	36,4%	35%
à court terme	64,9%	63,6%	65%

Formules :

Revenus =chiffre d'affaires HT.

Production = volume de la production

Endettements = passifs courants+passifs non courants.

Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs :

Les indicateurs ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables.

Commentaires :

Le chiffre d'affaires 2010 enregistre une hausse de 36 %.

La production 2010 a augmenté de 20.5%.

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-

Siège social : Z.I Djebel Ouest 1111- Bir Mchargua- Zaghouan.

Société Tunisienne de Verreries- SOTUVER- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2010.

Indicateurs	Unité	1er trimestre		Variation	Année 2009
		2009	2010		
Revenus en md :		6390	6053	-5%	26 450
<i>Marché local</i>	En md	3986	4612	16%	17 592
<i>Marché export</i>		2 404	1 441	-40%	8 858
Production :	En md	6 543	6 566		27 345
Structure de l'endettement		11 144	9 706	-13%	10 425
<i>DMLT</i>	En md	3 843	5 363	40%	3 745
<i>DCT</i>		7 301	4 343	-41%	6 680
Placement & liquidité	En md	750	1 164	55%	2 493
Investissement	En md	21	212	910%	3 290

L'activité de la société arrêtée au 31 mars 2010 a été marquée par les faits suivants:

- Une légère baisse de 5% du chiffre d'affaires qui passe de 6 390 md au 31 mars 2009 à 6 053 md pour la même période 2010 ; Cette régression provient de la baisse au niveau des exportations qui sont en majorité en verre blanc. La société a en effet privilégié courant ce premier trimestre la production de la teinte verte pour satisfaire le marché local qui affiche de son côté une croissance de 16% par rapport à la même période de l'année 2009. Ce mix produit n'affectera en aucun cas la rentabilité de l'entreprise.
- La production en tonnage du 1^{er} trimestre 2010 a augmenté de 4,1%. Cette amélioration ne s'est pas traduite dans la valeur de la production parce que les commandes fabriquées en teinte verte et livrables au cours de l'année 2010 sont valorisées au coût de production et non au prix de vente. Cette performance en termes de tonnage, conjuguée à la maîtrise enregistrée des coûts de production, générera sans doute une amélioration notable au niveau des résultats financiers de la période.
- La société a réduit son endettement global de 13% par rapport à la même période 2009. Elle a procédé, en début 2010, au règlement des investissements réalisés fin 2009 pour un montant d'environ 2,6 millions de dinars sur ses excédents de trésorerie, qui clôturent la période, malgré ces décaissements, avec une variation positive de plus de 55%.
- Les investissements réalisés courant ce premier trimestre 2010 s'élèvent à 212 md et portent sur l'acquisition de matériel industriel pour l'amélioration de la qualité et sur l'achat de matériel informatique.

Par ailleurs et comme déjà communiqué aux actionnaires en date du 30 mars, la société projette de parachever courant 2010 son programme de développement intensif lancé depuis 2009 et estimé à environ 7 millions de dinars et dont la mise en place devrait permettre à la Sotuver de raffermir sa présence sur ses marchés extérieurs et de consolider ses résultats actuels.

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-

Siège Social : 139, avenue de la Liberté-1002 Tunis Belvédère-

L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2010.

	AU 31/03/2010	AU 31/03/2009	AU 31/12/2009	Variation
1- Produits d'exploitation bancaire	31 421	32 214	129 675	-2,46%
Intérêts	21 377	22 892	87 718	-6,62%
Commissions en produits	7 051	6 326	28 349	11,46%
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	2 993	2 996	13 608	-0,10%
2- Charges d'exploitation bancaire	8 491	10 244	37 122	-17,11%
Intérêts encourus et charges assimilées	8 017	9 999	35 087	-19,82%
Commissions encourues	474	245	2 035	93,47%
3- Produit Net Bancaire	22 930	21 970	92 553	4,37%
4- Autres produits d'exploitation	470	447	2 242	5,15%
5- Charges opératoires, dont :	14 728	13 783	55 950	6,86%
Frais de personnel	9 948	9 246	38 000	7,59%
Charges générales d'exploitation	4 780	4 537	17 950	5,36%
6- Structure du portefeuille	113 049	117 506	114 570	-3,79%
Portefeuille titres commercial	9 390	9 390	10 141	0,00%
Portefeuille Titres d'investissement	103 659	108 116	104 429	-4,12%
7- Encours des crédits à la clientèle	1 249 525	1 191 276	1 164 634	4,89%
8- Encours de dépôts, dont :	1 466 683	1 328 813	1 398 269	10,38%
Dépôts à vue	597 592	508 859	569 240	17,44%
Dépôts d'épargne	365 829	340 437	378 216	13,33%
9- Emprunts et ressources spéciales	33 564	44 003	34 939	-23,72%
10- Capitaux propres	197 086	181 449	187 438	8,62%

SYNTHESE 1^{er} TRIMESTRE 2010

Les principaux indicateurs d'activité de l'UBCI au cours de ce premier trimestre de l'exercice 2010 ont enregistré une nette progression.

Malgré la baisse du TMM de 35 points de base par rapport à la même période de l'exercice écoulé, l'augmentation des volumes moyens des crédits accordés à la clientèle et la baisse des charges d'exploitation ont contribué à l'accroissement du PNB :

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une évolution de 58 MD, pour atteindre 1.250 MD, soit un accroissement de 5 % par rapport au 31/03/2009

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 10.4 % pour atteindre 1.467 MD. Cet accroissement provient de l'évolution des comptes à vue (+17.5 %) et des comptes d'épargne (+ 13 %).

Les charges d'exploitation bancaire ont diminué de 20% par rapport à la même période de l'exercice 2009, traduisant ainsi l'amélioration de la structure des dépôts de l'UBCI.

Le produit net bancaire a augmenté, par conséquent, de 1 MD, passant de 22 MD à 23MD, soit une évolution de 4.4 % par rapport au 31/03/2009.

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société ADWYA

Siège social : Route de la Marsa GP 9 Km 14 BP 658- 2070 La Marsa.

La Société ADWYA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2010.

DESIGNATION	1er trimestre 2010	1er trimestre 2009	Exercice 2009
-------------	-----------------------	-----------------------	------------------

I- CHIFFRE D'AFFAIRES (en DT)

* Gamme sous licence	8 722 903	10 156 284	36 069 714
* Générique Adwya	3 949 852	2 661 166	11 877 223
* Façonnage	172 758	164 558	742 973
* Modèle Hospitalier	237 213	452 783	1 716 206
TOTAL DES VENTES LOCALES	13 082 726	13 434 792	50 406 116
* Export	200 661	112 232	574 962
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	13 283 386	13 547 023	50 981 078

II- PRODUCTION : (en unités)

* Gamme sous licence	2 359 948	2 105 644	8 256 729
* Générique Adwya	604 443	492 276	2 166 068
* Façonnage	342 024	369 727	1 578 572
* Modèle Hospitalier	137 673	179 248	965 722
PRODUCTION TOTALE	3 444 088	3 146 895	12 967 091

III- INVESTISSEMENTS : (en DT)

* Valeur des acquisitions	794 002	350 360	3 005 145
---------------------------	---------	---------	-----------

IV- STRUCTURE DE L'ENDETTEMENT : (en DT)

* Dettes moyen et long terme	1 524 100	28 600	180 492
* Crédits de gestion	-	-	-
VALEUR TOTALE	1 524 100	28 600	180 492

- Le chiffre d'affaires de la gamme générique a enregistré une croissance importante de +48,43% (+1,28MDT), passant de 2,66MDT pour le premier trimestre de l'année 2009 à 3,94MDT pour la même période en 2010.

- Le chiffre d'affaires à l'export a connu lui aussi une augmentation importante de +78,79% (+0,088MDT), passant de 0,11MDT pour le premier trimestre de l'année 2009 à 0,20MDT pour 2010.

- Le chiffre d'affaires global s'établit à 13,28MD pour le premier trimestre 2010 contre 13,54MD pour la même période en 2009

- La production en unités a évolué de +9,44% (+297 milles boites) par rapport au premier trimestre de l'année précédente pour s'établir à 3,44 millions de boites.

- Les investissements ont évolué de +126,62% (+0,44MDT), passant de 0,35MDT pour le premier trimestre de l'année 2009 à 0,79 MDT pour le premier trimestre 2010

- Au niveau de l'endettement, la société a contracté courant le premier trimestre 2010 un emprunt bancaire pour financer une partie de son programme d'investissement

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -
Siège social : Boulevard du 7 novembre 1987 - 2035 Tunis -

La Société Tunisienne de l'Air -Tunisair - publie, ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2010.

Indicateurs d'activité	Unité	1 ^{er} TR 2010	1 ^{er} TR 2009	31/12/2009	31/12/2008
Nombre de passagers par catégorie*	Passager	607 943	615 470	3 556 513	3 831 776
Régulier +supplémentaire*	Passager	522 596	511 584	2 304 730	2 276 689
Charter +pèlerinage*	Passager	85 347	103 886	1 251 783	1 555 087
Nombre d'heures Charter*	Heures	2 198	2 590	28 660	34 046
Nombre d'heures louées*	Heures	334	603	3 589	6 208
Passagers -kilomètres transportés (PKT)*	Tonne Kilometre	871 618	891 457	5 115 747	5 700 559
Sièges-kilomètres offerts (SKO)*(3)	Tonne Kilometre	1 288 221	1 411 574	7 402 796	8 135 592
Coefficient de remplissage*(3)	%	67,7%	63,2%	69,1%	70,1%
Coefficient de chargement*	%	65,8%	60,9%	62,8%	62,8%
Tonnage Fret et poste*	Tonne	2 525	2 337	10 446	11 548
Tonnes-kilomètres transportées*	Milliers	88 685 443	89 603 718	493 522 098	549 263 136
Tonnes-kilomètres offertes*	Milliers	134 697 482	147 020 105	780 612 168	874 957 557
Part du Marché*(3)	%	41,7%	43,6%	35,0%	35,4%
Ponctualité Flotte*	%	71,7%	79,1%	73,4%	71,6%
Utilisation Flotte*(3)	Heures par jour par avion	5,90	6,60	8,10	8,60
Recette moyenne / passager (vols réguliers)*(3)	Dinars	220	231	232	256
Recette moyenne / heures de vol (charters)*(3)	Dinars	8 912	8 705	10 168	10 013
Revenus du transport par catégorie*(3)(4)	MD	158,805	167,513	932,634	1 027,101
Activité régulière*(3)	MD	128,705	131,489	601,663	619,987
Activité charter*(3)	MD	20,167	25,756	297,808	352,451
Activité supplémentaire*(3)	MD	4,892	5,453	11,929	30,566
activité fret+poste*(3)	MD	5,041	4,815	21,234	24,097
Dépense assistance commerciale*(3)	MD	15,391	15,003	75,055	74,108
Dépenses Assistance Catering*(3)	MD	3,424	3,455	17,289	18,002
Redevances Aéroportuaires*(3)	MD	45,689	43,883	235,392	231,500
Loyer Avions	MD	0,807	2,293	15,898	34,290
Assurances Avions(3)	MD	1,785	1,683	6,727	5,607
Charges d'entretien et réparation*	MD	4,202	16,235	53,977	41,259
Dépenses Carburants*(3)	MD	35,067	30,038	178,382	317,729
Charges de personnel(2)	MD	32,287	29,093	130,555	118,288
Effectif	Employé	3 017	3 025	3 037	3 051
Nombre d'avions par catégorie (6)	Avion	32	31	32	31
Propriété de Tunisair	Avion	21	20	21	20
Leasing	Avion	11	11	11	11
Amortissements	MD	17,036	15,686	63,891	61,599
Liquidité et équivalents de liquidité	MD	177,807	213,352	204,990	250,426
Endettement (3)(5)	MD	443,659	316,783	449,455	304,108
Charges Financières	MD	3,330	3,796	10,387	15,901
Redevances de leasing (principal)	MD	24,557	22,800	61,353	54,427
Produits financiers	MD	2,191	2,897	10,900	26,664

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS - SUITE -

Bases Retenues pour l'élaboration des indicateurs d'activité:

- (1) Les indicateurs d'activité des rubriques ci-après sont d'ordre financier et non comptable, c'est-à-dire déterminés en terme de flux financiers (encaissements décaissements)
 - Liquidités et équivalents de liquidité
 - Redevances de leasing
 - Charges financières
- (2) Masse salariale
- (3) Les chiffres du 1er Trimestre 2009 ont été rectifiés compte tenu des réalisations effectives
- (4) Les revenus du transport par catégorie comporte les redevances d'embarquement et de sécurité collectées
- (5) cet indicateur d'activité concerne les emprunts pour acquisition des avions à long et court terme
- (6) un avion de type ATR 42 est loué à la filiale Mauritania Airways
- (*) estimation

Faits marquants du 1er Trimestre 2010:

Une augmentation des prix du carburant en moyenne de 35% par rapport au 1er Trimestre 2009

Une baisse du trafic de 1,2% du 1er trimestre 2010 par rapport à la même période de 2009

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Union Internationale de Banques

UIB

Siège social :65, Avenue Habib Bourguiba -1082 Tunis -

L'Union Internationale de Banques publie ci-dessous ses indicateurs d'activité trimestriels pour le 1^{er} trimestre 2010.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS						
(en milliers de dinars)						
	Du 01/01/2010 Au 31/03/2010	Du 01/01/2009 Au 31/03/2009	Au 31/03/2010	Au 31/03/2009	Au 31/12/2009	Variation T1-2010 /T1-2009
1 Produits d'exploitation bancaires répartis en :	41 040	36 629	41 040	36 629	157 149	12,04%
- Intérêts	29 454	27 351	29 454	27 351	116 404	7,69%
- Commissions en produits	8 783	7 337	8 783	7 337	31 698	19,71%
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	2 803	1 941	2 803	1 941	9 047	44,41%
2 Charges d'exploitation bancaires réparties en :	13 509	12 472	13 509	12 472	51 917	8,31%
- Intérêts encourus	12 780	11 872	12 780	11 872	49 200	7,65%
- Commissions encourues	729	600	729	600	2 717	21,50%
3 Produit net bancaire	27 531	24 157	27 531	24 157	105 232	13,97%
4 Autres produits d'exploitation	2	-	2	-	175	
5 Charges opératoires dont :	16 364	17 280	16 364	17 280	67 179	-5,30%
- Frais de personnel	12 084	13 127	12 084	13 127	50 987	-7,95%
- Charges générales d'exploitation (2)	4 280	4 153	4 280	4 153	16 192	3,06%
6 Structure du portefeuille :	-	-	68 793	65 375	68 153	5,23%
- Portefeuille titres commercial	-	-	3 037	-	3 000	
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	65 756	65 375	65 153	0,58%
7 Encours des crédits	-	-	2 013 859	1 662 570	1 884 088	21,13%
8 Encours des dépôts dont :	-	-	2 053 995	1 899 473	2 006 152	8,13%
- Dépôts à vue	-	-	754 681	728 375	765 223	3,61%
- Dépôts d'épargne	-	-	683 451	619 584	666 185	10,31%
9 Emprunts et ressources spéciales	-	-	253 264	108 225	247 546	134,02%
10 Capitaux propres (1)	-	-	79 605	72 030	79 561	10,52%

(1) Les capitaux propres au 31/03/2010 sont présentés compte non tenu du résultat de la période.

(2) Les charges générales d'exploitation au 31/03/2009 sont retraitées pour les besoins de la comparabilité.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS - SUITE -**COMMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 MARS 2010****1- BASES RETENUES POUR L' ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS**

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 31 mars 2010, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements de crédit.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/03/2010, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 31/03/2010

2-2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par la SICAR de l'UIB, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen virements des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

1- FAITS MARQUANTS

■ Au cours du premier trimestre 2010, l'UIB a poursuivi le plan d'extension de son réseau avec l'entrée en exploitation de sa 10^è agence à Sfax (Sfax Poudrière).

La dernière ouverture, en date du 16 avril 2010 à la Cité El Ghazala , porte à **112** le nombre total des agences de l'UIB ; l'ouverture de sept autres nouvelles agences, étant prévue en 2010 , à la Cité Ibn Khaldoun, Monastir , Ksar Helal , Sfax Sakiet Eddaier , Sfax Taparura , Metlaoui et Tataouine .

Le programme de rénovation se poursuit également en 2010 et concerne **28** agences contre 17 en 2009.

■ Au 31 mars 2010, l'encours net des crédits à la clientèle a augmenté de **21.2 %** par rapport au 31 mars 2009 (+351 millions de dinars).

■ Les dépôts de la clientèle ont augmenté de **8.1 %** à fin mars 2010 par rapport aux encours arrêtés au 31/03/2009 atteignant un montant de 2 054 millions de dinars (+155 millions de dinars). Ainsi, l'encours des dépôts représente **102 %** de l'encours net des crédits à la clientèle au 31/03/2010.

■ L'encours des emprunts et ressources spéciales a atteint 253,3 millions de dinars au 31 mars 2010 contre 108.2 millions de dinars à fin mars 2009; cette évolution est due notamment à l'émission d'un emprunt obligataire de 100 millions TND en juillet 2009 et à la mise en place d'un emprunt de 30 millions de dollars américains, contracté auprès de la Société Générale en novembre 2009 destiné au financement d'un crédit d'investissement octroyé à Tunisair.

■ Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, ont atteint 41 millions de dinars au 31/03/2010, soit une progression de 4.4 millions de dinars par rapport à la même période en 2009, ce qui correspond à une évolution de **12 %** par rapport au 31/03/2009.

■ La marge d'intérêt a atteint 16.7 millions de dinars au 31 mars 2010 contre 15.5 millions de dinars au 31/03/2009 soit en progression de **7.7%**.

■ Le Produit Net Bancaire a atteint au cours au 31 mars 2010 un montant de 27.6 millions de dinars contre 24.2 millions de dinars au 31 mars 2009, soit une progression de 3.4 millions de dinars correspondant à une évolution de **14%**.

■ Les frais de personnel ont atteint 12.1 millions de dinars au titre du premier trimestre 2010 contre 13.1 millions de dinars pour la même période en 2009, soit une baisse de **8%**.

■ Les charges générales d'exploitation, ont atteint un montant de 4.3 millions de dinars au 31 mars 2010 contre 4.1 millions de dinars au 31 mars 2009, soit une hausse de **3 %**.

■ Le résultat brut d'exploitation a enregistré une progression de 4.1 millions de dinars. Il passe ainsi de 5.9 millions de dinars au 31 mars 2009 à 10 millions de dinars au 31 mars 2010, soit une évolution de **69.5%**.

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SERVICOM

Siège Social : Cité Ishbilila -3100 Kairouan -3100 Kairouan-

La Société SERVICOM publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2010.

Indicateurs SERVICOM individuel

Désignation	1er trimestre (KDT)			31/12/2009 (*)
	2009	2010	Variation	
1-Produits d'exploitation	474	585	23%	3 023
RLA et transmission	409	443	8%	1 736
Réseaux d'entreprises	64	142	122%	1 287
2-Autres Produits d'Exploitation	4			395
3-Charges d'Exploitation	489	509	4%	3 288
dont Charges de personnel	170	107	-37%	703
dont Autres charges d'Exploitation	192	173	-10%	612
4-Résultat d'Exploitation	-11	76		130
5-Marge d'Exploitation	-2%	13%		4%
6-Charges Financières	68	61	-10%	281
7-Produits financiers	0	43		173

Le chiffre d'affaires de la société SERVICOM, spécialisée dans les travaux en télécommunication, s'élève au 31/03/2010 à 585 KDT enregistrant une hausse de 23% par rapport à la même période de 2009. Cette hausse est due essentiellement à l'accroissement du volume d'affaires dans l'activité réseaux d'entreprises qui enregistre une hausse de 120% par rapport à 2009. Au 31/03/2010, ce segment représente 24% du chiffre d'affaires contre 14% en 2009, confirmant ainsi la stratégie de réorientation progressive de SERVICOM vers l'activité réseaux d'entreprises.

Le résultat d'exploitation devient positif enregistrant un excédant de 76 KDT au 31/03/2010 et la marge d'exploitation atteint 13%.

Les charges financières par rapport au volume d'activité ont significativement baissé suite à la baisse de l'endettement de la société.

(*) : Chiffres selon Etats Financiers arrêtés au 31/12/2009

Indicateurs Groupe SERVICOM Consolidé

Désignation	1er trimestre (KDT)			31/12/2009 (*)
	2009	2010	Variation	
1-Produits d'exploitation	2 537	4 099	62%	17 162
Activité SERVICOM	474	585	23%	3 023
Activité SERVITRA	1 352	2 046	51%	9 129
Activité SERVITRADE	710	1 468	107%	5 040
2-Autres Produits d'Exploitation	4			198
3-Charges d'Exploitation	2 392	3 768	58%	16 277
dont Charges de personnel	586	730	25%	2 784
dont Autres charges d'Exploitation	402	544	35%	2 491
4-Résultat d'Exploitation	149	331	122%	1 083
5-Marge d'Exploitation	5,9%	8,1%		6,3%
6-Charges Financières	159	168	6%	685
7-Produits financiers		43		29

Au 31/03/2010, le groupe SERVICOM affiche un chiffre d'affaires de 4,1 MDT et un résultat d'exploitation de 331 KDT, en hausse, respectivement de 62% et 123% par rapport au 1^{er} trimestre 2009.

Le 1^{er} trimestre de l'année 2010 a été marqué principalement par:

- La croissance du volume d'affaires pour tous les secteurs d'activités du groupe et principalement dans les domaines des travaux publics et de la climatisation.

- L'amélioration du niveau de marge d'exploitation qui est passée de 5,9% à 8,1% suite à une meilleure maîtrise des charges d'exploitation.

Par ailleurs, le niveau des charges financières par rapport au volume d'activité a nettement décliné reflétant une meilleure maîtrise de l'endettement du groupe sur la période.

(*) : Chiffres selon Etats Financiers arrêtés au 31/12/2009

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

El wifack Leasing

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

La Société El wifack Leasing publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2010.

INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31/03/2010						
					Unité en (mD)	
Répartition des Approbations par secteur et par type:						
	1 ^{eme} Trim 2010		1 ^{eme} Trim 2009		Au 31/12/2009	
	<i>Mob</i>	<i>Immob</i>	<i>Mob</i>	<i>Immob</i>	<i>Mob</i>	<i>Immob</i>
<i>Agriculture</i>	4 380		649		3194	
<i>Industrie</i>	3 823		1 018		6 172	
<i>Batiments et Travaux Publics</i>	5 487		2 975		11 992	240
<i>Tourisme</i>	282		304		3 042	
<i>Service et Commerce</i>	14 057	295	14 019		49 214	307
Total	28 029	295	18 965	0	73 614	547
Total Général	28 324		18 965		74 161	
Répartition des Mises en Forces par secteur et par type:						
	1 ^{eme} Trim 2010		1 ^{eme} Trim 2009		Au 31/12/2009	
	<i>Mob</i>	<i>Immob</i>	<i>Mob</i>	<i>Immob</i>	<i>Mob</i>	<i>Immob</i>
<i>agriculture</i>	2 749		460		4 081	
<i>Industrie</i>	4 386		509		4 985	
<i>Batiments et Travaux Publics</i>	4 037		1 936		12 358	80
<i>Tourisme</i>	38		340		3 545	
<i>Service et commerce</i>	7 781	295	9 401		40 136	264
Total	18 991	295	12 646	0	65 105	344
Total Général	19 286		12 646		65 449	
	Au 31/03/2010		Au 31/03/2009		Au 31/12/2009	
Total des engagements en cours	100 590		73 207		93 016	
Total des engagements classés	3 605		2 394		2 651	
Trésorerie nette	1 632		8 510		1 743	
Ressources d'emprunt	69 404		53 137		63 551	
Capitaux propres	18 838		18 614		18 838	
Revenus Bruts de Leasing	14 056		10 332		49 241	
Revenus Nets de Leasing	2 571		1 574		9 392	
Produits Nets de Leasing	1 710		716		5 690	
Total des Charges d'expl (hors prov)	483		397		2 039	
. Total des engagements encours : Encours financiers des contrats de leasing + impayés						
. Encours financiers : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période						
. Les capitaux propres sont déterminés sans tenir compte du résultat de la période						
. Les ressources d'emprunts: representent la partie non échue des emprunts obtenus.						
. Produits Nets de Leasing : Revenus Nets de Leasing - Charges Financières + Produits de placement.						
Faits saillants:						
Le premier trimestre 2010 a été marqué par un accroissement du rythme de l'activité en réalisant, une amélioration par rapport à la même période de l'exercice de 2009:						
- Les mises en forces ont réalisé une progression de 52,5 % par rapport à la même période de l'exercice de 2009.						
- Une amélioration des revenus bruts de leasing de 36% par rapport au 31/03/2009						
- Une évolution des revenus nets de leasing enregistrant une augmentation de 63%						
- Le premier trimestre de 2010 a été marqué par l'ouverture de son 5 ^{ème} agence de Gafsa.						

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN -ASSAD-

Siège social : Z.I. Ben Arous BP n°7-2013- Tunisie.

La Société l'Accumulateur Tunisien ASSAD publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2010.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS⁽¹⁾ AU : 31/03/2010 (en millier de dinars)

	1er Trimestre 2010	1er Trimestre 2009	AU 31/03/2010	AU 31/03/2009	ANNEE 2009
1/ Chiffre d'affaires	12 865	12 776	12 865	12 776	51 652
- CA Local	3 663	5 376	3 663	5 376	23 365
- CA Export	9 201	7 401	9 201	7 401	28 287
2/ Production (en équivalent "Batterie Standard")	349 511	250 645	349 511	250 645	939 896
3/ Investissements	513	1 533	513	1 533	7 790
- Investissements	513	1 533	513	1 533	7 781
- Investissements financiers (titres)	0	0	0	0	9
4/ Endettement	388	-2 340	22 613	13 163	22 225
- Dettes à moyen et long terme	-13	-32	9 618	10 574	9 631
- Crédits de gestion	401	-2 308	12 995	2 589	12 594

⁽¹⁾Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, la comptabilité matières, les relevés bancaires etc... Ces informations restent quand même provisoires.

- Le chiffre d'affaires du premier trimestre a augmenté de 1% par rapport à 2009. La quasi-stabilité du chiffre d'affaires s'explique par une baisse des ventes sur le marché local (-32%) qui a été largement compensée par une hausse des ventes à l'export (+ 24%).
- Comme communiqué précédemment la société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD a appliqué rigoureusement les dispositions du décret prévoyant "le système de la consigne obligatoire et de la reprise des accumulateurs usagés", entré en vigueur en août 2009.
- Le premier trimestre a été marqué par une stabilisation du cours du plomb. Le cours moyen du plomb (LME) du premier trimestre 2010 (2 221\$) a enregistré une hausse de 29% par rapport au cours moyen de l'année 2009 (1 719\$).
- Pour le marché export, les quantités vendues ont augmenté de 10% pour les batteries de démarrage et de 2% pour les plaques.
- Au 31/03/2010 l'endettement total de la société est pratiquement du même ordre qu'au 31/12/2009.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

-CIL-

Siège social : 16 Avenue Jean Jaures -1001 Tunis

La COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING –CIL- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2010.

(exprimé en 1000 DT)				
INDICATEURS	1er trimestre 2010	1er trimestre 2009	MARCHÉ 2009(*)	variation en %
MONTANT DES MISES EN FORCE	42 761	28 132	149 375	52%
AGRICULTURES ET PÊCHE	7 801	5 501	31 065	42%
BTP	4 628	3 210	16 353	44%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	4 424	3 099	16 050	43%
TOURISME	7 407	3 667	29 073	102%
TRANSPORT	8 773	4 804	19 367	83%
COMMERCE	5 388	5 023	20 514	7%
SERVICES DIVERS	4 340	2 828	16 953	53%
MONTANT DES APPROBATIONS	65 823	42 628	185 552	54%
AGRICULTURES ET PÊCHE	9 374	7 106	36 628	32%
BTP	7 375	4 598	21 158	60%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	9 913	6 610	23 594	50%
TOURISME	15 226	7 276	34 464	109%
TRANSPORT	10 820	7 836	25 189	38%
COMMERCE	7 554	5 509	24 035	37%
SERVICES DIVERS	5 561	3 693	20 484	51%
TOTAL DES ENGAGEMENTS	275 935	237 137	264 212	16%
TOTAL DES ENGAGEMENTS CLASSÉS	18 163	20 314	17 870	-11%
TAUX DES CREAANCES CLASSEES	6,58%	8,57%	6,76%	
REVENUS BRUTS DE LEASING	36 708	31 603	140 119	16%
REVENUS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES)	7 047	6 499	27 083	8%
PRODUITS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES)	3 972	3 415	14 845	16%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 249	1 157	4 849	8%
STRUCTURE DES RESSOURCES	218 369	193 161	231 058	13%
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	124 077	86 355	133 066	44%
EMPRUNTS ÉTRANGERS	10 897	15 194	11 088	-28%
AUTRES EMPRUNTS	83 395	91 612	86 904	-9%
TRÉSORERIE NETTE	5 657	3 725	20 900	52%
CAPITAUX PROPRES	35 907	28 835	33 326	25%

(*) Données auditées

PRODUITS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES):TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION-CHARGES FINANCIERES NETTES+PRODUITS DES PLACEMENT

TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION : CHARGES DE PERSONNEL+AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION+DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

FAITS SAILLANTS

L'activité de la CIL a été marquée durant le premier trimestre 2010 par :

- Une progression des mises en force de 52% pour s'établir à 42 761 MD
- Une augmentation des revenus bruts de leasing et des produits nets de leasing de 16% pour atteindre respectivement 36 708 MD et 3 972 MD
- Une croissance des revenus nets de leasing de 8% soit 1 249 MD

AVIS

COURBE DES TAUX DU 20 AVRIL 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,289%		
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010		4,293%	
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010		4,304%	
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,311%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,316%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010		4,323%	
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,330%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,342%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011		4,351%	
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011	4,357%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,379%	998,836
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,418%	1 027,895
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,482%		1 013,533
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,538%	1 048,772
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,586%	1 103,794
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,608%	1 136,361
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,664%	1 098,212
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,767%		1 023,962
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,853%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,963%	1 105,780
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,171%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,208%		1 019,985
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,673%	1 104,576

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR		PLUS OU MOINS VALUE			
			LIQUIDATIVE	LIQUIDATIVE	DEPUIS LE 31/12/2009			
			Du 19/04/2010	Du 20/04/2010	EN DINARS	EN %		
SICAV OBLIGATAIRES								
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	132,083	132,094	***	1,459	1,12%	
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2010	100,516	100,526		1,035	1,00%	
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	103,404	103,413		1,371	1,34%	
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2010	101,920	101,930	***	1,175	1,12%	
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	27/04/2009	105,447	105,454		1,233	1,18%	
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	13/04/2010	101,248	101,258	***	1,226	1,17%	
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	25/05/2009	104,208	104,220		1,188	1,15%	
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	13/05/2009	103,835	103,846		1,184	1,15%	
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	08/04/2010	103,594	103,604	***	1,086	1,02%	
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	29/05/2009	105,735	105,746		1,252	1,20%	
SANADETT SICAV	AFC	15/04/2010	105,422	105,433	***	1,159	1,07%	
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	07/05/2009	104,764	104,797		1,236	1,19%	
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	15/05/2009	104,378	104,392		1,126	1,09%	
MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	27/05/2009	107,286	107,297		1,126	1,06%	
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	19/04/2010	101,522	101,533	***	1,299	1,24%	
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	07/04/2010	103,478	103,487	***	1,116	1,05%	
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2009	108,203	108,216		1,079	1,01%	
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	29/05/2009	105,804	105,813		1,175	1,12%	
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	05/03/2010	102,372	102,383	***	1,228	1,17%	
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FFP	13/04/2010	101,485	101,497	***	1,156	1,11%	
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/04/2010	100,946	100,960	***	1,328	1,29%	
FINA O SICAV	FINACORP	04/05/2009	105,704	105,716		1,093	1,04%	
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	25/06/2009	105,197	105,209		1,071	1,03%	
AL HIFADH SICAV	TSI	15/04/2009	105,686	105,696		1,139	1,09%	
POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	-	103,827	103,837		1,000	0,97%	
MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	-	100,743	100,749		0,749	0,75%	
FCP OBLIGATAIRES								
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	**	1,189	1,189	0,009	0,76%	
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C		11,411	11,412	0,114	1,01%	
FCP SALAMETT PLUS	AFC	21/04/2009		10,609	10,610	0,117	1,12%	
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	28/05/2009	**	103,382	103,456	1,204	1,18%	
FCP SECURAS	STB Manager	05/04/2010		99,749	99,762	***	1,010	0,99%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-		106,230	106,241	1,307	1,25%	
SICAV MIXTES								
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	43,711	43,714		0,521	1,21%	
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	31,698	31,702		0,350	1,12%	
SICAV BNA	BNA Capitaux	27/04/2009	99,467	99,567		5,224	5,24%	
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	146,817	146,955		10,560	7,74%	
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	1 462,312	1 462,980	107,664	7,94%	7,94%	
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	20/05/2009	78,005	78,021		3,406	4,56%	
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	13/04/2010	105,573	105,630	***	3,610	3,42%	
ARABIA SICAV	AFC	23/04/2009	73,853	74,027		3,639	5,17%	
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	18/05/2009	50,244	50,244		0,779	1,57%	
SICAV AVENIR	STB Manager	22/05/2009	58,971	58,982		1,823	3,19%	
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	102,304	102,410		1,382	1,37%	
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	110,010	110,252		3,268	3,05%	
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	19/04/2010	15,530	15,527	***	0,334	2,15%	
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	104,712	104,798		5,107	5,12%	
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2010	270,153	270,693	***	20,465	8,04%	
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	13/04/2010	115,524	115,600	***	4,696	4,13%	
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	29/05/2009	2 116,307	2 116,387		225,786	11,94%	
FCP MIXTES								
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	**	2 065,457	2 068,670	78,808	3,96%	
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	18/05/2009	**	167,170	167,006	7,919	4,98%	
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	18/05/2009	**	149,376	149,442	5,614	3,90%	
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	18/05/2009	**	133,718	133,813	3,918	3,02%	
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	**	2,222	2,222	0,204	10,11%	
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	**	1,780	1,778	0,110	6,59%	
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	18/05/2009	**	9 609,376	9 603,209	460,882	5,04%	
FCP IRADETT 20	AFC	21/04/2009		11,880	11,892	0,361	3,13%	
FCP IRADETT 50	AFC	21/04/2009		12,700	12,728	0,401	3,25%	
FCP IRADETT 100	AFC	21/04/2009		16,368	16,419	0,622	3,94%	
FCP IRADETT CEA	AFC	21/04/2009		16,941	16,975	1,414	9,09%	
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	13/04/2010	**	135,439	134,983	***	10,059	7,87%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	26/08/2009	**	126,667	126,175	6,468	5,40%	
FCP BNAC CONFiance	BNA Capitaux	26/08/2009	**	122,052	121,859	5,539	4,76%	
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	19/04/2010		19,047	19,062	1,391	7,87%	
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	29/05/2009	**	1 197,897	1 197,957	35,511	3,32%	
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	**	6 329,816	6 328,749	160,357	2,60%	
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	28/05/2009	**	116,965	116,829	3,474	3,06%	
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	28/05/2009	**	121,938	121,842	6,743	5,86%	
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	**	1 116,587	1 116,905	8,711	0,79%	
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C		151,863	152,091	9,537	6,69%	
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C		650,100	649,481	31,236	5,05%	
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	**	151,914	152,273	11,761	8,37%	
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	06/04/2010		126,199	126,329	***	7,467	6,22%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C		130,795	130,997	11,340	9,48%	
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C		123,170	123,271	8,596	7,50%	
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C		112,713	112,739	5,071	4,71%	
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	**	116,013	115,878	4,140	3,71%	
FCP OPTIMA	BNA Capitaux	*S.C	**	115,351	115,238	2,761	2,45%	
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	**	13,592	13,563	0,966	7,67%	
FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	*S.C	**	113,198	115,591	10,285	9,77%	
FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	-		109,865	109,954	6,070	5,84%	
AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	-	**	10,653	10,649	0,264	2,54%	
FCP VALEURS QUIETUDE 2014	Tunisie Valeurs	*S.C	**	5 406,784	5 397,611	169,702	3,25%	
ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	-		11,323	11,343	0,497	4,58%	
MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	-	**	156,540	157,136	22,968	17,12%	
FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	-	**	1 339,232	1 351,376	184,712	15,83%	
FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	-	**	1,152	1,157	0,051	4,61%	
FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	-	**	101,661	101,675	1,938	1,94%	
TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	-	**	10 063,587	10 042,730	52,994	0,53%	
FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	-	**	100,662	101,230	1,230	1,23%	
FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	-	**	100,410	100,412	0,412	0,41%	
FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	-	**	101,081	103,022	3,022	3,02%	
FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	-	**	102,288	102,294	2,294	2,29%	

* S.C. : SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

IMPRIMERIE

**du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

FCC BIAT – CREDIMMO 1**ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009****RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion « Tunisie Titrisation » du 16 avril 2009, nous avons examiné les états financiers du Fonds Commun de Créances « FCC BIAT- CREDIMMO 1 » pour l'exercice clos au 31 décembre 2009 tels que arrêtés par la société de gestion.

Nos travaux de vérification ont été effectués conformément aux normes généralement suivies en la matière et ont comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligences professionnelles. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la société de gestion. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 du Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » dégagent :

-Total bilan.....	26.742.015,243
-Solde de Liquidation.....	21.559,812

Les notes présentées ci-après vous fournissent d'autres renseignements significatifs sur la marche du fonds telle que reflétée par les états financiers et vous donnent des indications sur l'étendue des travaux de vérification.

1. Opinion sur les états financiers annuels

Sur la base des documents qui nous ont été présentés, nous estimons que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 et annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Fonds Commun de Créances « FCC BIAT- CREDIMMO 1 ».

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par l'article 38 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux fonds communs de créances et aux sociétés de gestion desdits fonds tel que arrêté par le ministre des finances au 31 janvier 2002.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le compte-rendu annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la gestion de l'exercice 2009.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
M. Mahmoud ZAHAF

ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2009

BILAN

Actif	Note	31/12/2009	31/12/2008
Créances Nées	A-1	23 825 131,765	30 666 091,931
Créances Titrisées		23 768 375,913	30 598 060,620
Créances Titrisées Douteuses en Principal		160 915,268	148 466,663
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts		18 351,730	23 207,422
Provisions sur créances		(122 511,146)	(103 642,774)
Valeurs mobilières de placement	A-2	2 212 743,263	2 308 274,218
Débiteurs divers et autres actifs	A-3	703 639,650	847 831,951
Disponibilités	A-4	500,565	1 115,712
Total des actifs		26 742 015,243	33 823 313,812

Passif	Note	31/12/2009	31/12/2008
Solde de liquidation de l'exercice	L-1	560 650,429	539 090,617
Solde de liquidation de départ		539 090,617	504 650,909
Variation du Solde de liquidation		21 559,812	34 439,708
Parts Emises	L-2	25 104 722,084	32 189 750,503
Parts Prioritaires P1		10 838 160,000	17 787 708,000
Parts Prioritaires P2		10 000 000,000	10 000 000,000
Parts Spécifiques S		2 500 000,000	2 500 000,000
Part Résiduelle		1 518 711,211	1 518 711,211
Intérêts courus		247 850,873	383 331,292
Provisions pour risque	L-3	0,000	0,000
Dépôts de garantie	L-4	1 000 374,224	1 000 374,224
Créditeurs Divers et autres passifs	L-5	76 268,506	94 098,468
Total des passifs		26 742 015,243	33 823 313,812

Solde de liquidation

	Note	31/12/2009	31/12/2008
Opérations sur créances titrisées	S-1	2 029 371,192	2 793 241,614
Revenus nets des créances		2 042 985,929	2 864 011,362
Pénalité de retard / impayées		5 253,635	5 873,766
Dotations aux provisions		(18 868,372)	(76 643,514)
Opérations sur parts émises	S-2	(1 834 821,597)	(2 525 954,779)
Intérêts / parts		(1 834 821,597)	(2 525 954,779)
Couvertures de risque par instrument financiers		0,000	0,000
Opérations Sur Placement nets de trésorerie	S-3	126 324,968	144 337,659
Produits net sur placement		126 324,968	144 337,659
Charges financières / cout des dettes		0,000	0,000
Opérations de gestion	S-4	(299 314,751)	(377 184,786)
Charges de gestion du FCC		(299 424,686)	(376 964,872)
Autres charges d'exploitation		(191,881)	(226,074)
Autres produits d'exploitation		301,816	6,160
Opérations exceptionnelles	S-5	0,000	0,000
Solde de liquidation de l'exercice		21 559,812	34 439,708

Etat de Flux de Trésorerie

	31/12/2009	31/12/2008
Flux de trésorerie net provenant des créances	9 009 800,849	10 474 217,968
Acquisition de créances	---	---
Principal Perçue sur créances	6 872 290,186	7 313 547,404
Intérêts perçue sur créances	2 137 510,663	3 160 670,564
recouvrement sur créances passés en charges	---	---
Flux net de trésorerie provenant des parts émises	(8 525 778,713)	(9 869 116,443)
Emission de parts	---	---
Remboursement de parts	(6 949 548,000)	(7 709 472,000)
Intérêt versés aux parts	(1 576 230,713)	(2 159 644,443)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement net	199 910,974	289 255,305
Acquisition de valeur mobilière	(10 985 376,291)	(14 080 215,171)
cession de valeur mobilière	11 185 287,265	14 369 470,476
Flux de trésorerie sur opération de gestion	(684 548,257)	(894 217,029)
Frais de gestion bancaires	840,045	660,199
Frais de gestion	(264 098,164)	(328 434,247)
Etat retenue à la source versée	(421 290,138)	(566 442,981)
Opérations sur Fonds de garantie	---	---
Variation nette des disponibilités de l'exercice	(615,147)	139,801
Trésorerie début d'exercice	1 115,712	975,911
Trésorerie de fin d'exercice	500,565	1 115,712

RAPPORT DE GESTION

Caractéristiques du fonds à l'émission

Le Fonds Commun de créances « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » est constitué de créances titrisées entièrement saines, c'est-à-dire, qui sont ni immobilisées, ni douteuses, ni litigieuses au sens de la réglementation bancaire en vigueur. De même ces créances répondent aux critères de sélections énoncés à l'article 35 du Code des Organismes de Placements Collectifs et à l'article 6 du règlement intérieur du Fonds Commun de créances tel que présenté sur le tableau suivant:

DATE DE CONSTITUTION	22 MAI 2006
CRD TOTAL	50 019 MILLE DINARS
NOMBRE DE PRETS	1592
CRD MOYEN	31,4 MILLE DINARS
CRD MINIMUM	2,7 MILLE DINARS
CRD MAXIMUM	342,7 MILLE DINARS
TAUX MOYEN	8,41%
TAUX PONDERE	8,21%
DUREE RESIDUELLE MINIMALE	41 MOIS
DUREE RESIDUELLE MAXIMALE	171 MOIS

Caractéristiques des parts à l'émission

Lors de sa création, le FCC BIAT-CREDIMMO 1 a émis quatre catégories de parts pour financer cette acquisition pour un montant total de 50 019 mille Dinars, les caractéristiques des parts sont telles que suit :

	Parts P1	Parts P2	Parts S	Part R
Nombre de parts	36 000	10 000	2 500	1
Nominal. unit (en TND)	1000	1000	1000	1 518 711.211
Taux d'intérêt	TMM + 0.5%	TMM + 1.2%	TMM + 2.2%	-
Date de maturité	mai 2011	Mai 2015	Mai 2015	Février 2016
Rythme d'amortissement	trimestriel	trimestriel	trimestriel	
Notation des parts	Aaa.tn	Aaa.tn	A3.tn	-

Les parts prioritaires sont protégées contre les risques de défaillance des débiteurs par :

- L'émission des parts subordonnées S et de la part résiduelle.
- La constitution d'un dépôt de garantie¹.
- La marge excédentaire égale à la différence positive entre le rendement des créances et le coût du passif.
- Le mécanisme des avances techniques².

¹ Le fonds de réserve a été constitué à raison de 2% du montant de CRD des créances à la cession et doit être plafonné jusqu'à 3% durant les premiers paiements.

² Les avances techniques quant à elles ne doivent pas dépasser le plafond des 4.5% du montant du CRD des créances à la cession, ce plafond sera réduit à 3% une fois le compte de réserve aurait atteint son plafond.

Présentation Des porteurs de parts du fonds

Le plus grand pourcentage³ des parts du fonds est détenu par les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soit un pourcentage avoisinant les 45%, suivie en deuxième position par les banques avec 40.55%; ci après, les tableaux, par catégories d'investisseurs et par type de parts:

	<i>Par catégories d'Investisseurs</i>	<i>Par type de Parts</i>		
	% de détention	P1	P2	S
OPCVM	45,31%	45,76%	55,00%	0,00%
Banques	40,55%	42,14%	30,00%	60,00%
Assurances	9,28%	5,56%	15,00%	40,00%
Société d'investissement	0,63%	0,85%	0,00%	0,00%
Autres	4,23%	5,69%	0,00%	0,00%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

A. NATURE, MONTANT ET POURCENTAGE DES DIVERS FRAIS ET COMMISSIONS SUPPORTES PAR LE FONDS AU COURS DE L'EXERCICE

Les recouvrements alimentant le compte d'accueil, ont permis de rémunérer chacun des intervenants de l'activité du Fonds Communs de Créances.

Par ailleurs, le fonds est tenu de payer trimestriellement et à chaque date de paiement la commission due à la société de gestion au taux de 0.4% H.T l'an du capital restant dû des créances vivantes, celle due au recouvreur rémunéré au taux de 0.4% H.T l'an et celle due au dépositaire au taux égal à 0.05% H.T l'an; le tableau suivant présente la rémunération nette en dinars de ces bénéficiaires.

Les commissions nettes en dinars	15-02-09	15-05-09	15-08-09	15-11-09
Société de gestion	32 582	29 722	28 970	27 146
Recouvreur	32 582	29 722	28 970	27 146
Depositaire	4 073	3 716	3 622	3 394
Total	69 237	63 160	61 562	57 686

B. INFORMATION PORTANT SUR LES CREANCES

Au 31-12-2009, le portefeuille de prêts à taux variable, accordés aux personnes physiques, pour des fins d'acquisition ou de construction de logement, détenus par le « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » se compose de 1157 créances pour un capital restant dû de 23 768 milles dinars soit un amortissement de 52.5% par apport au CRD à la cession et pour un taux moyen pondéré de 7.06%⁴.

A cette date, la durée de vie moyenne pondérée résiduelle des créances détenues par le fonds est de 81 mois.

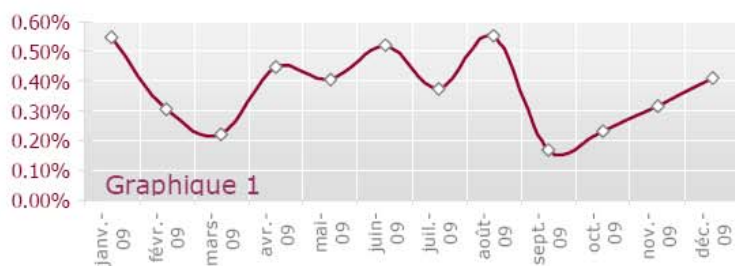
³ Le pourcentage est établi par rapport au nombre de parts détenus par les copropriétaires.

⁴ Le Taux moyen pondéré est indexé sur le TMM du mois de Décembre 2009.

Ci-après, le tableau traçant l'évolution des créances sur toute l'année 2009 :

Mois	Nombre de Créances titrisées	Capital Restant Dû en mD	Taux du Remboursement anticipé total	Taux des impayés Cumulé
Janvier 2009	1333	29 966	0.55%	0.18%
Février 2009	1324	29 389	0.31%	0.16%
Mars 2009	1315	28 858	0.22%	0.18%
Avril 2009	1302	28 255	0.45%	0.20%
Mai 2009	1288	27 676	0.41%	0.19%
Juin 2009	1270	27 050	0.52%	0.21%
Juillet 2009	1259	26 476	0.37%	0.22%
Août 2009	1246	25 869	0.55%	0.14%
Septembre 2009	1231	25 355	0.17%	0.14%
Octobre 2009	1202	24 831	0.23%	0.18%
Novembre 2009	1181	24 303	0.32%	0.13%
Décembre 2009	1157	23 768	0.41%	0.22%

L'évolution des taux des remboursements anticipés (RAT) (*Graphique 1*) et des taux des impayés (*Graphique 2*) se présentent comme suit :



Le taux de remboursement anticipé et le taux des impayés sont des variables déterminantes des flux d'amortissements des parts, en effet ils influencent le rythme de remboursement des créances → le remboursement anticipé total de l'année est de l'ordre de 1 214 mille dinars soit 2.43% du montant du CRD initial des créances. Par ailleurs le taux des impayés cumulés a atteint son maximum en juillet 2009 soit un montant cumulé de 58 mille dinars pour un taux de 0.22%, cependant, ce taux reste confiné dans des limites confortables.

INDICATEUR DE GESTION PAR RAPPORT A LA SITUATION INITIALE

	30/04/2006	31/12/2009	Variation	
Capital Restant Dû (en md)	50 019	23 768	26 251	52.48%
Nombre de prêt	1592	1157	435	-370 prêts remboursés par anticipation dont le capital restant dû global est de l'ordre de 5 882 mille dinars soit l'équivalent de 11.76% du capital restant dû initial. - 11 créances déchués - 54 créances échues.

C. INFORMATION PORTANT SUR LES PARTS

La société de gestion a procédé au paiement des porteurs de parts prioritaires, subordonnées et résiduelle dont le détail est sur les tableaux ci-après :

Les porteurs de parts prioritaires perçoivent leurs rémunérations en flux d'intérêts et principal.

Données unitaires :

Parts Prioritaires P1 :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts nets
15/2/09	5,52%	494,103	50,333	556,230	6,970	5,576
15/5/09	4,84%	443,770	47,312	603,542	5,310	4,248
15/8/09	4,77%	396,458	49,154	652,696	4,833	3,866
15/11/09	4,71%	347,304	46,244	698,940	4,180	3,344

Parts prioritaires P2 :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Brut	Intérêts nets
15/2/09	6,22%	1000	0	0	15,896	12,717
15/5/09	5,54%	1000	0	0	13,696	10,957
15/8/09	5,47%	1000	0	0	13,979	11,183
15/11/09	5,41%	1000	0	0	13,826	11,061

Parts subordonnées S :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Brut	Intérêts nets
15/2/09	7,22%	1000	0	0	18,451	14,761
15/5/09	6,54%	1000	0	0	16,168	12,934
15/8/09	6,47%	1000	0	0	16,534	13,227
15/11/09	6,41%	1000	0	0	16,381	13,105

Part Résiduelle :

	Capital	Intérêts Brut	Intérêts nets
15/2/09	1 518 711 ,211	118 989,437	95 191,550
15/5/09	1 518 711 ,211	118 025,880	94 420,704
15/8/09	1 518 711,211	104 986,551	83 989,241
15/11/09	1 518 711,211	118 947,148	95 157,718

Données Globales :

	PARTS PRIORITAIRES P1	PARTS PRIORITAIRES P2	PARTS SUBORDONNEES S
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE EN DEBUT D'EXERCICE	17 787 708	10 000 000	2 500 000
AMORTISSEMENT EN CAPITAL	6 949 548	0,000	0,000
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE FIN D'EXERCICE	10 838 160	10 000 000	2 500 000

D. INFORMATION PORTANT SUR LE FONDS DE RESERVE

A la Date de Constitution du Fonds, la Société de Gestion a retenu sur le prix de cession dû au Cédant, un montant égal à 2 % du CRD des Créances soit **1 000 mD**.

A chaque date de paiement, le fonds alimente le Fonds de réserve du reliquat restant au crédit du compte d'Accueil pour qu'il atteigne le seuil de 3% du CRD des créances soit **1 500 mD** tel que précisé dans le prospectus d'émission.

A la date du 31 Décembre 2009, le fonds de réserve reste plafonné.

E. MISE EN ŒUVRE DES GARANTIES

A la date du 31 Décembre 2009, la société de gestion du FCC BIAT-CREDIMMO 1 a procédé à la mise en jeu de garanties :

ANNEE	DATE DE DECHEANCE	NOTES
2007	31/03/2007	Hypothèque mise en jeu - Créance réglée à l'amiable - recouvrement totale de la perte.
2008	30/04/2008	Hypothèque mise en jeu
	31/07/2008	Hypothèque mise en jeu
	31/08/2008	Hypothèque mise en jeu
	30/09/2008	Hypothèque mise en jeu
	30/11/2008	Hypothèque mise en jeu
2009	31/05/2009	Hypothèque mise en jeu
	30/06/2009	Hypothèque mise en jeu
	31/08/2009	Arrangement à l'amiable

F. MODIFICATIONS APPORTEES AUX DOCUMENTS DE NOTATION ET AUX ELEMENTS CARACTERISTIQUES DU PROSPECTUS

A la date du 31 Décembre 2009, la notation initiale des parts émises n'a pas été remise en cause par l'agence de notation.

De même, aucune modification n'est intervenue sur un des éléments caractéristiques du prospectus.

G. CLAUSE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE

Toutes les créances du FCC BIAT-CREDIMMO 1 disposent d'une clause de remboursement anticipé.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Les états financiers du fonds commun de créances ont été établis conformément au système comptable Tunisien.

Par ailleurs, vu les particularités et spécificités que présente le fonds commun de créances, le principe de l'élaboration de ses propres états financiers s'est basé en grande partie sur les normes et usages en vigueur en la matière.

PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables appliqués aux Fonds Communs de Créances visent à tenir compte des spécificités de ces dits fonds portant principalement sur les points suivants :

1 - Actif

1.1 - Créances

Le poste " Créances " qui figure à l'actif du bilan comprend les créances cédées par l'établissement de crédit « BIAT » dénommé ci-après le cédant.

Comptabilisation à la date d'acquisition

Les créances acquises sont enregistrées à leur valeur nominale.

L'écart entre la valeur nominale et le prix d'achat des créances, correspondant à une décote ou surcote, est inscrit à l'actif du bilan dans un compte de surcote/décote en valeur positive ou négative.

Dans le cadre de l'opération de Titrisation, il n'y a eu ni surcote ni décote, en effet le FCC BIAT-CREDIMMO 1 a acquis les créances à leur capital restant dû.

Traitement comptable des intérêts sur créances

Les intérêts courus non échus sur les créances sont enregistrés à l'actif du fonds en créances rattachées. Dans le tableau de formation du solde de liquidation, ils sont enregistrés en " revenus nets de créances " au prorata temporis.

Créances irrécouvrables

Le montant d'une créance devenue irrécouvrable est porté en charge, et contribue à la formation du solde de liquidation par une réduction de celui-ci.

1.2 - Comptes financiers

Les comptes financiers incluent les valeurs mobilières de placement, les instruments de trésorerie et les disponibilités.

2 - Passif

2.1 - Parts

Les parts sont enregistrées pour leur valeur nominale et présentées distinctement par types de part au passif du bilan.

Les intérêts courus sur les parts prioritaires et subordonnées, calculés conformément au règlement du fonds, sont enregistrés au passif du bilan en dettes rattachées. Le solde de liquidation est réduit à hauteur des charges financières constatées.

2.2 - Dépôts de garantie

Les fonds reçus en dépôts de garantie, sont inscrits sur une ligne spécifique au passif du bilan intitulée " Dépôts de garantie ".

NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET LE SOLDE DE LIQUIDATION DU FONDS COMMUN D CREANCES

Notes sur le BILAN

1.1 Notes sur l'actif

A-1/ Créances Nées

Cette classe représente le montant du Capital restant du des créances cédées au fonds Commu de créances à la date du 31-12-2009, détaillée comme suit :

Créances Nées	23 825 131,765
Créances Titrisées	23 768 375,913
Créances Titrisées Douteuses en Principal	160 915,268
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts	18 351,730
Provisions sur créances	(122 511,146)

Le montant des créances douteuses en principal s'élève à 160 915,268 dinars qui renferm également le montant des effets en principal déclarés déchus et qui sont de l'ordre de 120 015,233 dinars, détaillé dans le tableau ci-dessous ;

Pareillement, pour le sous compte en intérêts qui s'élève à 18 351,730 dinars, le montant de effets en intérêts déchus est de l'ordre de 7 141,990 dinars, détaillé dans le tableau ci-dessous.

	Mois de déchéance	Effets en principal		Effets en intérêts
		Capital restant dû	En principal	En intérêt
1^{er} cas	30/04/2008	5 472,855	902,861	376,939
2^{ème} cas	31/07/2008	6 736,738	3 709,843	542,594
3^{ème} cas	31/08/2008	24 148,374	1 109,757	1 255,98
4^{ème} cas	30/09/2008	21 414,450	1901,580	1 545,420
5^{ème} cas	30/11/2008	6 345,096	1 713,911	500,089
6^{ème} cas	31/05/2009	14 856,360	3 228,312	1 138.308
7^{ème} cas	30/06/2009	10 399,053	4 231,214	871.786
8^{ème} cas	31/08/2009	1 919,218	2 322,110	260.890
9^{ème} cas	30/09/2009	8 966,485	637,016	649.984
Totaux		120,015.233		7,141.990

NB : la créance déchue au 31-03-2007 a été récupérée et recouvrée en totalité au mois de juin 2009, rappelons que le montant de la déchéance associé à cette créance s'élevait à 32,865.854 dinars (effets capital et intérêt).

Aussi, la créance déchue au 30/04/ 2009 a été récupéré en totalité au mois de d'octobre 2009 pour un montant de 5 257,085 dinars.

Par ailleurs, la constatation des provisions sur créances est définie suivant le tableau ci-après :

Créances	Taux de provision ⁵
Créances Déchues	100%
Créances en défaut supérieur à 6 mois	50%
Créances en défaut entre 3 et 6 mois	20%

A-2/ Valeurs mobilières de placement

Cette classe d'actif fait référence au placement effectué sur les comptes du fonds à savoir le compte d'accueil et le compte de réserve, le tableau suivant résume les acquisitions en valeurs mobilières.

Le solde de ce poste s'élève à 2 212 743,263 dinars détaillé comme suit :

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 31-12-2009
BTA 6.75% juillet 2017	579	626 442,000	18 738,185	645 180,185
BTA 5.5% mars 2019	2	2 088,000	89.205	2 177,205
TOTAL	581	628 530,000	18 827,390	647,357.390

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 31-12-2009
BTZ 11 Octobre 2016	2 151	1 500 107,400	65 278,473	1 565 385,873
TOTAL	2 151	1 500 107,400	65 278,473	1 565 385,873

TOTAL GLOBAL				2 212 743,263
---------------------	--	--	--	----------------------

A-3/ Débiteurs Divers et autres actifs

Ce poste représente le montant des effets non encore recouvrés par le recouvreur au 31-12-2009 ainsi que le montant des retenues à la source non imputées sur la retenue à déclarer.

Ce poste s'élève à **703 639,650 dinars**, réparti comme suit :

Retenue à la source	275,320 dinars
Recouvreur	706 866,528 dinars
Recouvrement Créances déchues	(3 821,013) dinars
Produits à recevoir	318,815 dinars

A-4/ Disponibilités

Ce poste représente les montants disponibles sur les comptes du fonds communs de créances au 31-12-2009 et réparti comme suit :

compte d'accueil	(50,650) dinars
compte de réserve	551,215 dinars

⁵ Les taux des provisions ont été inspirés de la circulaire n°91-24 de la BCT

Notes sur le passif

L-1/ Solde de liquidation de l'exercice

Ce poste reflète le solde de liquidation atteint par le fonds commun de créances au 31-12-2009 et qui s'élève à cette même date à **560 650,429** dinars.

Solde de liquidation de l'exercice	560 650,429
Solde de liquidation de départ	539 090,617
Variation du Solde de liquidation	21 559,812

Pour plus d'information sur ce poste, notamment la variation du solde de liquidation, le détail est présenté au niveau des notes relatives au tableau de formation du solde de liquidation.

L-2/ Parts Emises

Cette classe de passif englobe le montant de capital restant dû des parts au 31-12-2009 suite aux amortissements trimestriels opérés lors du paiement ainsi que les intérêts courus sur les parts au 31-12-2009, relatifs au paiement trimestriel du 15-02-2010 et qui sont définis à la rubrique Intérêts courus, le détail est dans le tableau ci-dessous :

Libellé	Montant
Parts Prioritaires P1	10 838 160,000
Parts Prioritaires P2	10 000 000,000
Parts Spécifiques S	2 500 000,000
Part Résiduelle	1 518 711,211
Intérêts courus	247 850,873
Total	25 104 722,084

L-3/ Provision pour risques et charges

Aucune provision pour risque n'a été constituée durant l'exercice 2009.

L-4/ Dépôts de garantie

Ce poste s'élève à **1 000 374,224 dinars** et représente 2% du capital restant dû des créances à la cession, c'est la valeur de la retenue de garantie qu'a opéré le fonds communs de créances à la date de sa création.

L-5/ Créiteurs divers et autres passifs

Ce poste englobe les charges que supportent le fonds et qui sont relatives à la rémunération de ces porteurs de parts et les bénéficiaires des commissions détaillés comme suit :

Libellé	Montant
Frais Recouvreur	19 967,781
Frais Gestionnaire	19 967,781
Frais Dépositaire	2 495,710
Commission de Notation	10 000,000
Charge à payer	4 357,684
Intérêt échus en impayés	18 351,730
Retenue/ TVA	1 127,820
Total	76 268,506

Notes sur le tableau de formation du solde de liquidation

Le solde de liquidation s'élève au cours de cet exercice à **21 559,812** dinars et se définit comme étant la différence entre les revenus nets perçus sur les créances ainsi que les produits de placement et intérêts distribués entre porteurs de parts notamment le porteur de la part résiduelle et bénéficiaires des commissions.

S-1/ Opérations sur créances titrisées

Ce poste se compose des opérations relatives au recouvrement des créances titrisées à savoir les produits sur le remboursement des créances en intérêts, ce poste fait augmenter le solde de liquidation et est détaillé comme suit :

Libellé	Montant
Intérêts Bruts sur créances titrisées	2 255 700,176
Variation nette TMM	(212 714,247)
Pénalités de retard sur la récupération des impayés	5 253,635
Dotations aux provisions sur créances	(18 868,372)
TOTAL	2 029 371,192

S-2/ Opérations sur parts émises

Ce poste fait référence aux distributions des intérêts sur la rémunération des porteurs de parts, cette rémunération s'élève à **1 834 821,597** dinars.

Ce poste vient diminuer le solde de liquidation.

La ventilation de ce poste par type de parts est comme suit :

Libellé	Montant
Intérêts Bruts parts prioritaires P1	685 692,000
Intérêts Bruts parts prioritaires P2	559 656,667
Intérêts Bruts parts spécifiques S	165 256,666
Intérêts Bruts Part résiduelle	424 216,264
TOTAL	1 834 821,597

S-3/ Opérations sur placements nets de trésorerie

Ce poste met en évidence les produits nets réalisés par le fonds sur les placements qu'il a effectué en Bons du Trésor, le détail de ses produits est détaillé comme suit :

Libellé	Montant
Revenus nets sur le compte d'Accueil	41 861,946
Revenus nets sur le compte de réserve	83 516,945
Agios Crédeurs	946,077
TOTAL	126 324,968

S-4/ Opérations de Gestion

Ses opérations relèvent des rémunérations effectuées pour les différents intervenants à cette opération durant l'exercice 2009 et détaillée comme suit :

Libellé	Montant
Commission Recouvreur	133 731,715
Commission gestionnaire	133 731,715
Commission Dépositaire	16 717,252
Charges diverses	15 134,069
TOTAL	299 314,751

FCC BIAT – CREDIMMO 2**ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009****RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion « Tunisie Titrisation » du 30 avril 2007, nous avons examiné les états financiers du Fonds Commun de Créances « FCC BIAT- CREDIMMO 2 » pour l'exercice clos au 31 décembre 2009 tels que arrêtés par la société de gestion.

Nos travaux de vérification ont été effectués conformément aux normes généralement suivies en la matière et ont comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligences professionnelles. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la société de gestion. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 du Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 2 » dégagent :

-Total bilan..... 36.810.021,712
-Solde de Liquidation..... 5.680,979

Les notes présentées ci-après vous fournissent d'autres renseignements significatifs sur la marche du fonds telle que reflétée par les états financiers et vous donnent des indications sur l'étendue des travaux de vérification.

1. Opinion sur les états financiers annuels

Sur la base des documents qui nous ont été présentés, nous estimons que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 et annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Fonds Commun de Créances « FCC BIAT- CREDIMMO 2 ».

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par l'article 38 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux fonds communs de créances et aux sociétés de gestion desdits fonds tel que arrêté par le ministre des finances au 31 janvier 2002.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le compte-rendu annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la gestion de l'exercice 2009.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
M. Mahmoud ZAHAF

Etats Financiers pour l'exercice clos le 31.12.2009

BILAN

Actif	Note	31/12/2009	31/12/2008
Créances Nées	A-1	33 898 660.848	39 759 246,972
Créances Titrisées		33 837 152.304	39 702 779,526
Créances Titrisées Douteuses en Principal		224 476.740	98 057,908
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts		28 397.663	26 485,499
Provisions sur créances		(191 365.859)	(68 075,961)
Valeurs mobilières de placement	A-2	2 316 829.164	2 226 374,791
Débiteurs divers et autres actifs	A-3	593 084.475	733 296,416
Disponibilités	A-4	1 447.225	1 987,433
Total des actifs		36 810 021.712	42 720 905,612

Passif	Note	31/12/2009	31/12/2008
Solde de liquidation de l'exercice	L-1	479 051.109	473 370,130
Solde de liquidation de départ		473 370.130	275 715,058
Variation du Solde de liquidation		5 680.979	197 655,072
Parts Emises	L-2	35 231 686.953	41 140 282,927
Parts Prioritaires P1		14 893 830.000	20 671 770,000
Parts Prioritaires P2		10 500 000.000	10 500 000,000
Parts Prioritaires P3		4 000 000.000	4 000 000,000
Parts Spécifiques		4 000 000.000	4 000 000,000
Part Résiduelle		1 503 289.903	1 503 289,903
Intérêts courus		334 567.050	465 223,024
Provisions pour risque	L-3	0.000	0,000
Dépôts de garantie	L-4	1 000 065.798	1 000 065,798
Créditeurs Divers et Autres Passifs	L-5	99 217.852	107 186,757
Total des passifs		36 810 021.712	42 720 905,612

Solde de liquidation

		31/12/2009	31/12/2008
Opérations sur créances titrisées	S-1	2 676 629.799	3 548 356,575
Revenus nets des créances		2 795 626.233	3 609 956,773
Pénalité de retard / impayées		4 293.464	6 475,763
Dotation aux provisions		(123 289.898)	(68 075,961)
Opérations sur parts émises	S-2	(2 405 331.114)	(3 038 278,941)
Intérêts / parts		(2 405 331.114)	(3 038 278,941)
Couvertures de risque par instrument financiers		0 000	0,000
Opérations Sur Placement nets de trésorerie	S-3	127 151.143	142 961,706
Produits net sur placement		127 151.143	142 961,706
Charges financières / cout des dettes		0 000	0,000
Opérations de gestion	S-4	(392 768.849)	(455 384,268)
Charges de gestion du FCC		(391 601.976)	(454 072,377)
Autres charges d'exploitation		(1 166.873)	(1 311,891)
Opérations exceptionnelles	S-5	0.000	0,000
Solde de liquidation de l'exercice		5 680.979	197 655,072

Etat de Flux de Trésorerie

	31/12/2009	31/12/2008
Flux de trésorerie net provenant des créances	8 679 213.710	9 983 028,044
Acquisition de créances		
Principal Perçue sur créances	5 756 593.667	6 321 555,595
Intérêts perçue sur créances	2 947 033.603	3 698 655,004
Variation avance technique	(24 413.560)	(37 182,555)
Flux net de trésorerie provenant des parts émises	(7 806 741.070)	(8 852 828,667)
Emission de parts		
Remboursement de parts	(5 777 940.000)	(6 415 860,000)
Intérêt versés aux parts	(2 028 801.070)	(2 436 968,667)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement net	14 093.542	(82 985,700)
Acquisition de valeurs mobilières	(18 321 687.111)	(21 880 173,668)
cession de valeur mobilière	18 335 780.653	21 797 187,968
Flux de trésorerie sur opération de gestion	(887 106.390)	(1 045 688,746)
Frais de gestion bancaires	1 163.492	952,888
Frais de gestion	(341 718.259)	(396 731,392)
Etat retenue à la source versée	(546 551.623)	(649 910,242)
Opérations sur Fonds de garantie		0,000
Variation nette des disponibilités de l'exercice	(540.208)	1 524,931
Trésorerie début d'exercice	1 987.433	462,502
Trésorerie de fin d'exercice	1 447.225	1 987,433

Rapport de Gestion

CARACTERISTIQUES DU FONDS A L'EMISSION

Le Fonds Commun de créances « FCC BIAT-CREDIMMO 2 » est constitué de créances titrisées entièrement saines, c'est-à-dire, qui sont ni immobilisées, ni douteuses, ni litigieuses au sens de la réglementation bancaire en vigueur. De même ces créances répondent aux critères de sélections énoncés à l'article 35 du Code des Organismes de Placements Collectifs et à l'article 6 du règlement intérieur du Fonds Commun de Créances tel que présenté sur le tableau suivant:

DATE DE CONSTITUTION	28 MAI 2007
CRD TOTAL	50 003 MILLE DINARS
NOMBRE DE PRETS	1270
CRD MOYEN	39,4 MILLE DINARS
CRD MINIMUM	4 MILLE DINARS
CRD MAXIMUM	269,7 MILLE DINARS
TAUX MOYEN	8,34%
TAUX PONDERE	8,14%
DUREE RESIDUELLE MINIMALE	49 MOIS
DUREE RESIDUELLE MAXIMALE	174 MOIS

CARACTERISTIQUES DES PARTS A L'EMISSION

Lors de sa création, le FCC BIAT-CRDIMMO 2 a émis cinq catégories de parts pour financer cette acquisition pour un montant total de 50 003 mille Dinars, les caractéristiques des parts sont telles que suit :

	Parts P1	Parts P2	Parts P3	Parts S	Part R
Nombre de parts	30 000	10 500	4 000	4 000	1
Nominal. unit (en TND)	1000	1000	1000	1000	1 503 289,903
Taux d'intérêt	TMM + 0.5%	TMM + 1%	TMM + 1.7%	TMM + 2%	-
Date de maturité	Juillet 2013	Juillet 2016	Avril 2020	Avril 2020	Janvier 2022
Rythme d'amortissement	trimestriel	trimestriel	trimestriel	trimestriel	
Notation des parts	Aaa.tn	Aaa.tn	Aaa.tn	A3.tn	-

Les parts prioritaires sont protégées contre les risques de défaillance des débiteurs par :

- L'émission des parts subordonnées S et de la part résiduelle.
- La constitution d'un dépôt de garantie¹.
- La marge excédentaire égale à la différence positive entre le rendement des créances et le coût du passif.
- Le mécanisme des avances techniques².

¹ Le fonds de réserve a été constitué à raison de 2% du montant de CRD des créances à la cession et doit être plafonné jusqu'à 3%.

² Les avances techniques quant à elles ne doivent pas dépasser le plafond des 4.5% du montant du CRD des créances à la cession, ce plafond sera réduit à 3% une fois le compte de réserve aurait atteint son plafond.

PRESENTATION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS

Le plus grand pourcentage³ des parts du fonds est détenu par les banques soit un pourcentage de 46,18%, suivi en deuxième position par les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières avec 37,32% ; ci après, les tableaux, par catégories d'investisseurs et par type de parts:

PAR CATEGORIES D'INVESTISSEURS	PAR TYPE DE PARTS				
	% de détention	Parts P1	Parts P2	Parts P3	Parts S
OPCVM	37,32%	43,50%	41,91%	16,25%	0,00%
Banques	46,18%	39,84%	48,57%	58,75%	75,00%
Assurances	8,25%	3,33%	9,52%	25,00%	25,00%
Société d'investissement	8,25%	13,33%	0,000%	0,000%	0,00%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%

A. NATURE, MONTANT ET POURCENTAGE DES DIVERS FRAIS ET COMMISSIONS SUPPORTES PAR LE FONDS AU COURS DE L'EXERCICE

Les recouvrements alimentant le compte d'accueil, ont permis de rémunérer chacun des intervenants de l'activité du Fonds Commun de Créances.

Par ailleurs, le fonds est tenu de payer trimestriellement et à chaque date de paiement la commission due à la société de gestion au taux de 0.4% H.T l'an du capital restant dû des créances vivantes, celle due au recouvreur rémunéré au taux de 0.4% H.T l'an et celle due au dépositaire au taux égal à 0.05% H.T l'an; le tableau suivant présente la rémunération nette de ces bénéficiaires.

Les commissions nettes (en dinars)	15-02-09	15-05-09	15-08-09	15-11-09
Société de gestion	41 673,708	38 761,664	38 740,583	37 281,517
Recouvreur	41 673,708	38 761,664	37 740,583	37 281,517
Dépositaire	5 209,476	4 845,470	4 842,835	4 660,453
Total	88 556,892	82 368,798	82 324,001	79 223,487

B. INFORMATION PORTANT SUR LES CREANCES

Au 31-12-2009, le portefeuille de prêts à taux variable, accordé aux personnes physiques, pour des fins d'acquisition ou de construction de logement, détenus par le « FCC BIAT-CREDIMMO 2 » se compose de 1123 créances pour un capital restant dû de 33 837 milles dinars soit un amortissement de 32.3% par rapport au CRD à la cession et pour un taux moyen pondéré de 7.21%⁴.

A cette date, la durée de vie moyenne résiduelle des créances détenues par le fonds était de 95 mois.

³ Le pourcentage est établi par rapport au nombre de parts détenus par les copropriétaires.

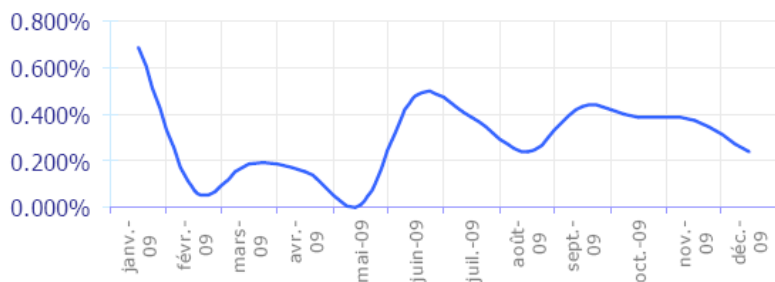
⁴ Le taux moyen pondéré est indexé sur le TMM du mois de décembre 2009.

Ci-après, le tableau traçant l'évolution des créances sur toute l'année 2009 :

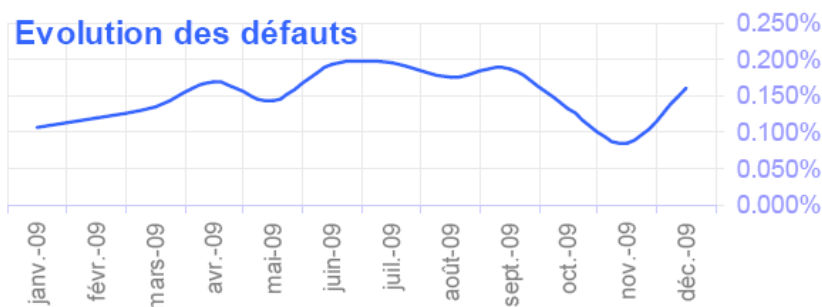
Mois	Nombre de Créances titrisées	Capital Restant Dû en mD	Taux du Remboursement anticipé total	Taux des impayés Cumulé
janv.-09	1171	39 080	0.68%	0.11%
févr.-09	1170	38 666	0.08%	0.12%
mars-09	1167	38 235	0.19%	0.13%
Avril-09	1162	37 785	0.15%	0.17%
mai-09	1161	37 415	0.02%	0.14%
juin-09	1154	36 867	0.48%	0.19%
juil.-09	1148	36 262	0.39%	0.20%
août-09	1143	35 884	0.24%	0.19%
sept.-09	1136	35 296	0.43%	0.14%
oct.-09	1131	34 794	0.39%	0.19%
nov.-09	1127	34 288	0.38%	0.09%
déc.-09	1123	33 837	0.24%	0.16%

L'évolution des taux des remboursements anticipés (RAT) et des taux des impayés se présentent comme suit :

Evolution des RAT



Evolution des défauts



Le taux de remboursement anticipé et le taux des impayés sont des variables déterminantes des flux d'amortissements des parts, en effet ils influencent le rythme de remboursement des créances → le taux des remboursements anticipés a atteint son maximum en début de l'année 2009 enregistrant un pic de 0.70% soit un remboursement de 267 mille dinars, par ailleurs, le taux des impayés reste confiné dans des proportions confortables ne dépassant pas les 0.20% du capital restant du des créances vivantes.

INDICATEUR DE GESTION PAR RAPPORT A LA SITUATION INITIALE

	30/04/2007	31/12/2009	Variation	
Capital Restant Dû (en md)	50 003	33 837	16 166	32.3%
Nombre de prêt	1270	1123	147	-139 prêts remboursés par anticipation dont le capital restant dû global est de l'ordre de <u>4 537</u> mille dinars soit l'équivalent de <u>9,074%</u> du capital restant dû initial. - 8 créances déchues

C. INFORMATION PORTANT SUR LES PARTS

La société de gestion a procédé au paiement des porteurs de parts prioritaires, subordonnées et résiduelle, dont le détail est sur les tableaux ci-après :
Les porteurs de parts prioritaires P1 perçoivent leurs rémunérations en flux d'intérêts et principal.

DONNEES UNITAIRES :

PARTS PRIORITAIRES P1 :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts nets
15/02/09	5.52%	689 059	52.547	363.488	9.720	7.776
15/05/09	4.84%	636 512	42.804	406.292	7.616	6.093
15/08/09	4.77%	593 708	47.013	453.305	7.237	5.790
15/11/09	4.71%	546 695	50.234	503.539	6.580	5.264

PARTS PRIORITAIRES P2 :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Brut	Intérêts nets
15/02/09	6.02%	1 000 000	0	0	15.384	12.307
15/05/09	5.34%	1 000 000	0	0	13.202	10.562
15/08/09	5.27%	1 000 000	0	0	13.468	10.774
15/11/09	5.21%	1 000 000	0	0	13.314	10.651

PARTS PRIORITAIRES P3 :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Brut	Intérêts nets
15/02/09	6.72%	1 000 000	0	0	17.173	13.738
15/05/09	6.04%	1 000 000	0	0	14.932	11.946
15/08/09	5.97%	1 000 000	0	0	15.257	12.206
15/11/09	5.91%	1 000 000	0	0	15.103	12.082

PARTS SUBORDONNEES S :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Brut	Intérêts nets
15/02/09	7.02%	1 000 000	0	0	17.940	14.352
15/05/09	6.34%	1 000 000	0	0	15.674	12.539
15/08/09	6.27%	1 000 000	0	0	16.023	12.818
15/11/09	6.21%	1 000 000	0	0	15.870	12.696

PART RESIDUELLE :

	Capital	Intérêts Brut	Intérêts nets
15/02/09	1 503 289,903	104,250.535	83,400.428
15/05/09	1 503 289,903	186,375.271	149,100.217
15/08/09	1 503 289,903	132,422.123	105,937.698
15/11/09	1 503 289,903	85,097.157	68,077.726

DONNEES GLOBALES :

	PARTS PRIORITAIRES P1	PARTS PRIORITAIRES P2	PARTS PRIORITAIRES P3	PARTS PRIORITAIRES S
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE EN DEBUT D'EXERCICE	20 671 770	10 500 000	4 000 000	4 000 000
AMORTISSEMENT EN CAPITAL	5 777 940	0,000	0,000	0,000
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE FIN D'EXERCICE	14 893 830	10 500 000	4 000 000	4 000 000

D. INFORMATION PORTANT SUR LE FONDS DE RESERVE

A la Date de Constitution du Fonds, la Société de Gestion a retenu sur le prix de cession dû au Cédant, un montant égal à 2 % du CRD des Créances soit **1 000 mD**.

A chaque date de paiement, le fonds alimente le Fonds de réserve du reliquat restant au crédit du compte d'Accueil, pour qu'il atteigne le seuil de 3% du CRD des créances soit **1 500 mD** tel que précisé dans le prospectus d'émission.

A la date du 31 Décembre 2009, le fonds de réserve est plafonné.

E. MISE EN ŒUVRE DES GARANTIES

A la date du 31 Décembre 2009, la société de gestion du FCC BIAT-CREDIMMO 2 a procédé à la mise en jeu des garanties :

ANNEE	DATE DE DECHEANCE	NOTES
2008	30/09/08	Hypothèque mise en jeu
	31/10/08	Hypothèque mise en jeu
	31/12/08	Hypothèque mise en jeu
2009	31/03/09	Hypothèque mise en jeu

	31/08/09	Hypothèque mise en jeu
	31/08/09	Arrangement à l'amiable
	31/10/09	Hypothèque mise en jeu
	31/10/09	Hypothèque mise en jeu

F. MODIFICATIONS APPORTEES AUX DOCUMENTS DE NOTATION ET AUX ELEMENTS CARACTERISTIQUES DU PROSPECTUS

A la date du 31 Décembre 2009, la notation initiale des parts émises n'a pas été remise en cause par l'agence de notation.
De même, aucune modification n'est intervenue sur un des éléments caractéristiques du prospectus.

G. CLAUSE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE

Toutes les créances du FCC BIAT-CREDIMMO 2 disposent d'une clause de remboursement anticipé.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Les états financiers du fonds commun de créances BIAT-CREDIMMO 2 ont été établis conformément au Système Comptable Tunisien.

Par ailleurs, vu les particularités et spécificités que présente le fonds commun de créances, le principe de l'élaboration de ses propres états financiers s'est basé en grande partie sur les normes et usages en vigueur en la matière.

PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables appliqués aux Fonds Communs de Créances visent à tenir compte des spécificités de ces dits fonds portant principalement sur les points suivants :

1 - Actif

1.1 - Créances

Le poste " Créances " qui figure à l'actif du bilan comprend les créances cédées par l'établissement de crédit »BIAT », dénommé ci-après le cédant.

Comptabilisation à la date d'acquisition

Les créances acquises sont enregistrées à leur valeur nominale.

L'écart entre la valeur nominale et le prix d'achat des créances, correspondant à une décote ou surcote, est inscrit à l'actif du bilan dans un compte de surcote/décote en valeur positive ou négative.

Dans le cadre de l'opération de Titrisation, il n'y a eu ni surcote ni décote, en effet le FCC BIAT-CREDIMMO 2 a acquis les créances à leur capital restant dû.

Traitement comptable des intérêts sur créances

Les intérêts courus non échus sur les créances sont enregistrés à l'actif du fonds en créances rattachées. Dans le tableau de formation du solde de liquidation, ils sont enregistrés en " revenus nets de créances " au prorata temporis.

Créances irrécouvrables

Le montant d'une créance devenue irrécouvrable est porté en charge, et contribue à la formation du solde de liquidation par une réduction de celui-ci.

1.2 - Comptes financiers

Les comptes financiers incluent les valeurs mobilières de placement, les instruments de trésorerie et les disponibilités.

2 - Passif

2.1 - Parts

Les parts sont enregistrées pour leur valeur nominale et présentées distinctement par types de part au passif du bilan.

Les intérêts courus sur les parts prioritaires et subordonnées, calculés conformément au règlement du fonds, sont enregistrés au passif du bilan en dettes rattachées. Le solde de liquidation est réduit à hauteur des charges financières constatées.

2.2 - Dépôts de garantie

Les fonds reçus en dépôts de garantie, sont inscrits sur une ligne spécifique au passif du bilan intitulée " Dépôts de garantie ".

NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET LE SOLDE DE LIQUIDATION DU FONDS COMMUN DE CREANCES

Notes sur le BILAN

1.1 Notes sur l'actif

A-1/ Créances Nées

Cette classe représente le montant du Capital restant dû des créances cédées au fonds Commun de créances à la date du 31-12-2009, détaillée comme suit :

Créances Nées	33 898 660.848
Créances Titrisées (Capital restant dû)	33 837 152.304
Créances Titrisées Douteuses en Principal	224 476.740
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts	28 397.663
Provisions sur créances	(191 365.859)

Le montant des créances douteuses en principal s'élève à 224 476.740 dinars qui renferme également le montant des effets en principal déclarés déçus et qui sont de l'ordre de 187 659,637 dinars, détaillé dans le tableau ci-dessous ;

Pareillement, pour le sous compte en intérêts qui est de 28 397,663 dinars, le montant des effets en intérêts déçus est de l'ordre de 10 990,261 dinars, détaillé dans le tableau ci-dessous ;

	Mois de déchéance	Effets en principal		Effets en intérêts
		Capital restant dû	En principal	En intérêt
1^{er} cas	30/09/2008	15 316,946	1 602,516	1 122,093
2^{ème} cas	31/10/2008	5 995,638	1 450,642	466,358
3^{ème} cas	31/12/2008	38 881,946	1 887,386	2 870,914
4^{ème} cas	31/03/2009	22 696.525	516.387	1 255.846
5^{ème} cas	31/08/2009	17 265.689	1 630.414	1 240.586
6^{ème} cas	31/08/2009	6 649.754	1 118.497	442.427
7^{ème} cas	31/10/2009	9 064.788	3 330.567	435.238
8^{ème} cas	31/10/2009	49 520.841	10 731.101	3 156.799
		165 392.127	22 267.510	10 990.261
Totaux		187 659.637		10 990.261

Par ailleurs, la constatation des provisions sur créances est définie suivant le tableau ci-après :

Créances	Taux de provision ⁵
Créances Déchues	100%

⁵ Les taux des provisions ont été inspirés de la circulaire n°91-24 de la BCT

Créances en défaut supérieur à 6 mois	50%
Créances en défaut entre 3 et 6 mois	20%

A-2/ Valeurs mobilières de placement

Cette classe d'actif fait référence au placement effectué sur les comptes du fonds à savoir le compte d'accueil et le compte de réserve, le tableau suivant résume les acquisitions en valeurs mobilières.

Le solde de ce poste s'élève à **2 316 829.164** dinars détaillé comme suit :

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 31-12-2009
BTA 6.75% Juillet 2017	675	730,326.000	21,845.039	752,171.039
TOTAL	675	730,326.000	21,845.039	752,171.039

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 31-12-2009
BTZ 11 Octobre 2016	2150	1 499 410.000	65 248.125	1 564 658 125
TOTAL	2150	1 499 410.000	65 248.125	1 564 658.125

TOTAL GLOBAL	2 316 829.164
---------------------	----------------------

A-3/ Débiteurs Divers et autres actifs

Ce poste représente le montant des effets non encore recouverts par le recouvreur au 31-12-2009 ainsi que le montant des retenues à la source non imputées sur la retenue à déclarer.

Ce poste s'élève à **593,084.475 dinars**, réparti comme suit :

Retenue à la source	506.121
Recouvreur	590 630.176
Recouvrement Créances déchues	(1 539.091)
Produit à recevoir	409.087

A-4/ Disponibilités

Ce poste représente les montants disponibles sur les comptes du fonds commun de créances au 31-12-2009 et réparti comme suit :

Compte d'accueil	665.308
Compte de réserve	781.917

1.2 Notes sur le passif

L-1/ Solde de liquidation de l'exercice

Ce poste reflète le solde de liquidation atteint par le fonds commun de créances au 31-12-2009, et qui s'élève à cette même date à **479,051.109 dinars**.

Solde de liquidation de l'exercice	479,051.109
Solde de liquidation de départ	473,370.130
Variation du Solde de liquidation	5,680.979

Pour plus d'information sur ce poste, notamment la variation du solde de liquidation, le détail est présenté au niveau des notes relatives au tableau de formation du solde de liquidation.

L-2/ Parts Emises

Cette classe de passif englobe le montant de capital restant dû des parts au 31-12-2009 suite aux amortissements trimestriels opérés lors du paiement ainsi que les intérêts courus sur les parts au 31-12-2009, relatifs au paiement trimestriel du 15-02-2010 et qui sont définis à la rubrique Intérêts courus, le détail est dans le tableau ci-dessous :

Libellé	Montant
Parts Prioritaires P1	14 893 830.000
Parts Prioritaires P2	10 500 000.000
Parts Prioritaires P 3	4 000 000.000
Parts Spécifiques S	4 000 000.000
Part Résiduelle	1 503 289.903
Intérêts courus	334 567.050
Total	35 231 686.953

L-3/ Provision pour risques et charges

Aucune provision pour risque n'a été constituée durant l'exercice 2009.

L-4/ Dépôts de garantie

Ce poste s'élève à **1 000 065,798 dinars** et représente 2% du capital restant dû des créances à la cession, c'est la valeur de la retenue de garantie qu'a opérée le fonds commun de créances à la date de sa création.

Par ailleurs, exception faite pour le fonds de réserve du FCC 2 le seuil de réserve sera maintenu à raison de 3% du capital restant dû lors de la cession et sera révisé à la baisse après amortissement des parts prioritaires P1 jusqu' à 1.5% puis à raison de 0.75% une fois les parts prioritaires P2 ont été entièrement amorties.

L-5/ Crédoiteurs divers et autres Passifs

Ce poste englobe les charges que supportent le fonds et qui sont relatives à la rémunération des bénéficiaires des commissions détaillés comme suit :

Libellé	Montant
Frais Recouvreur	28 025.242
Frais Gestionnaire	28 025.242
Frais Dépositaire	3 502.893
Commission de Notation	7 000.000
Charge à payer	3 458.372
Intérêt échus en impayés	28 397.663
Retenue de TVA	808.440
Total	99 217.852

Notes sur le tableau de formation du solde de liquidation

Le solde de liquidation s'élève au cours de cet exercice à **5,680.979 dinars** et se définit comme étant la différence entre les revenus nets perçus sur les créances ainsi que les produits de placement et intérêts distribués entre porteurs de parts notamment le porteur de la part résiduelle et les bénéficiaires des commissions.

S-1/ Opérations sur créances titrisées

Ce poste se compose des opérations relatives au recouvrement des créances titrisées à savoir les produits sur le remboursement des créances en intérêts, ce poste fait augmenter le solde de liquidation et est détaillé comme suit :

Libellé	Montant
Intérêts Bruts sur créances titrisées	3 033 878.002
Variation nette TMM	(238 251.769)
Pénalités de retard sur la récupération des impayés	4,293.464
Dotation aux provisions	(123,289.898)
TOTAL	2 676 629.799

S-2/ Opérations sur parts émises

Ce poste fait référence aux distributions des intérêts sur la rémunération des porteurs de parts, cette rémunération s'élève à **2 405 331.114 dinars**.

Ce poste vient diminuer le solde de liquidation.

La ventilation de ce poste par type de parts est comme suit :

Libellé	Montant
Intérêts Bruts parts prioritaires P1	858 950.000
Intérêts Bruts parts prioritaires P2	566 342.000
Intérêts Bruts parts prioritaires P3	244 137.333
Intérêts Bruts parts spécifiques S	256 302.667
Intérêts Bruts parts Résiduelle	479 599.114
TOTAL	2 405 331.114

S-3/ Opérations sur placements nets de trésorerie

Ce poste met en évidence les produits nets réalisés par le fonds sur les placements qu'il a effectué en Bons du Trésor, le détail de ses produits est détaillé comme suit :

Libellé	Montant
Revenus nets sur le compte d'Accueil	42 261.686
Revenus nets sur le compte de réserve	83 473.966
Agios créditeur	1 415.491
TOTAL	127 151.143

S-4/ Opérations de Gestion

Ces opérations relèvent des rémunérations effectuées pour les différents intervenants à cette opération durant l'exercice 2009 et détaillée comme suit :

Libellé	Montant
Commission Recouvreur	179 407.618
Commission gestionnaire	179 407.618
Commission Dépositaire	22 426.740
Charges diverses	11,526.873
TOTAL	392 768.849

PHENICIA SEED FUND
ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société « Alternative Capital Partners » après accord des souscripteurs du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'examen des comptes du fonds « PHENICIA SEED FUND » se rapportant à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- Le contrôle des états financiers du fonds d'amorçage « PHENICIA SEED FUND », tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir un actif net de 4.369.679 DT, y compris le déficit de l'exercice s'élevant à 206.855 DT, et
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I. Responsabilité de la société de gestion dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Les organes de direction de la société de gestion du fonds sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II. Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par la société de gestion du fonds « PHENICIA SEED FUND ». Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles généralement admises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

III. Opinion

A notre avis, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière du fonds d'amorçage « PHENICIA SEED FUND » au 31 Décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des variations de l'actif net pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément au référentiel des normes comptables tunisiennes.

IV. Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations comptables données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés à la société de gestion et aux porteurs de parts sur la situation financière et les états financiers annuels.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Abderrahmen FENDRI

Bilan arrêté
au 31 décembre 2009
(Normes comptables tunisiennes)
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u><i>Actif</i></u>	<i>Notes</i>	<u><i>31/12/2009</i></u>	<u><i>31/12/2008</i></u>
AC1- Portefeuille titres		4 403 881	2 081 882
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	5.1.1	2 448 597	1 425 000
b - Obligations et valeurs assimilées	5.1.2	1 955 284	656 882
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		916	11 639
Disponibilités	5.1.3	916	11 639
AC 3 - Créances d'exploitation	5.1.4	76	0
<u>TOTAL ACTIVES</u>		<u>4 404 873</u>	<u>2 093 521</u>
<u>Passif</u>			
PA 1- Opérateurs créditeurs	5.1.5	26 234	21 027
PA 2- Autres créditeurs divers	5.1.6	8 960	8 960
TOTAL PASSIF		35 194	29 987
<i>ACTIF NET</i>			
CP 1- Capital	5.1.7	5 026 000	2 513 000
CP 2 - Résultats Cumulés		-656 321	-449 466
a - Résultat net des exercices antérieurs		-449 466	0
b- Résultat de l'exercice		-206 855	-449 466
ACTIF NET		4 369 679	2 063 534
<u>TOTAL PASSIFS ET ACTIF NET</u>		<u>4 404 873</u>	<u>2 093 521</u>

***Etat de résultat pour l'exercice
clos le 31 décembre 2009***

*(Normes comptables tunisiennes)
(Exprimé en Dinar Tunisien)*

	<i>Notes</i>	<u><i>31/12/2009</i></u>	<u><i>31/12/2008</i></u>
<i>PR 1- Revenus du portefeuille titres</i>		<i>96 540</i>	<i>140 527</i>
a - Revenus des obligations et valeurs assimilées	5.2.1	96 464	140 527
b - Revenus des autres valeurs	5.2.2	76	0
<i>PR 2- Revenus des placements monétaires</i>	5.2.3	<i>601</i>	<i>2 233</i>
<u><i>Total des revenus des placements</i></u>		<u><i>97 141</i></u>	<u><i>142 760</i></u>
CH 1- Charges de gestion du Fonds	5.2.4	285 228	570 453
<u><i>Revenu net des placements</i></u>		<u><i>-188 087</i></u>	<u><i>- 427 693</i></u>
CH 2 - Autres charges	5.2.5	18 768	21 773
<u><i>Résultat d'exploitation</i></u>		<u><i>-206 855</i></u>	<u><i>-449 466</i></u>
<u><i>Résultat net de l'exercice</i></u>		<u><i>-206 855</i></u>	<u><i>-449 466</i></u>

Etat de variation de l'actif net de l'exercice clos le 31/12/2009

(Normes comptables tunisiennes)

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION</u>	<u>-206 855</u>	<u>-449 466</u>
a - Résultat d'exploitation	-206 855	-449 466
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0	0
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	0
d - Frais de négociation de titres	0	0
<u>AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>2 513 000</u>	<u>2 513 000</u>
a- Souscriptions		
Capital	2 513 000	2 513 000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Droits d'entrée	0	0
b- Rachats	0	0
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Droits de sortie	0	0
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>	<u>2 306 145</u>	<u>2 063 534</u>
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>		
a - en début d'exercice	2 063 534	0
b - en fin d'exercice	4 369 679	2 063 534
<u>AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS</u>		
a - en début d'exercice	2 513	0
b - en fin d'exercice	5 026	2 513
<u>VALEUR LIQUIDATIVE^(*)</u>	<u>869,415</u>	<u>821,144</u>
<u>AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUEL</u>	<u>(5,87%)^(**)</u>	<u>(17,90%)</u>

^(*) : La valeur liquidative calculée sur la base des parts A uniquement est estimée à 873,935 DT

^(**) Le taux de rendement est calculé selon la formule suivante : (Valeur liquidative à la fin de l'exercice – Valeur liquidative au début de l'exercice) / Valeur liquidative au début de l'exercice

I. *Présentation du fonds :*

I.1 Présentation du fonds :

Le fonds « PHENICIA Seed Fund » est un fonds commun de placement collectif. C'est un fonds d'amorçage régi par la loi 2005-58 du 18 juillet 2005 et ses textes d'application et par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif.

Le fonds a été agréé par la décision du conseil du marché financier n°8/2007 du 9 juillet 2007.

Le montant projeté du fonds a été fixé à 10.052.000 DT, divisé en 10.000 parts A d'un montant nominal de 1.000 DT chacune et en 52 Parts B d'un montant nominal de 1.000 DT chacune.

Le montant initial du fonds a été fixé au quart du montant projeté, soit à 2.513.000 DT, divisé en 2.500 parts A d'un montant nominal de 1.000 DT chacune et en 13 Parts B d'un montant nominal de 1.000 DT chacune.

Le deuxième quart a été souscrit et libéré courant 2009 soit à hauteur de 2.513.000 DT pour atteindre un total de 5.026.000 DT.

Les souscripteurs du fonds sont les suivants (en DT) :

Désignation	Nombre de parts	Montant Souscription Initiale	Montant Souscription en 2009	Total Souscriptions et libérations
Souscripteurs				
Amen Bank	500	250 000	250 000	500 000
Arab Tunisian Bank	1 000	500 000	500 000	1 000 000
Arab Tunisian Lease	250	125 000	125 000	250 000
Banque Européenne d'Investissement	1 650	825 000	825 000	1 650 000
CDC Entreprises	850	425 000	425 000	850 000
Banque de l'Habitat	500	250 000	250 000	500 000
GAT	250	125 000	125 000	250 000
Total Parts A	5 000	2 500 000	2 500 000	5 000 000
Alternative Capital Partners	16	7 000	9 000	16 000
Selma Bellagha	2	2 000	0	2 000
Taha Loued	2	2 000	0	2 000
Zied Ghorbel	2	2 000	0	2 000
Tarek TRIKI	2	0	2 000	2 000
Zied Ben Othman	2	0	2 000	2 000
Total Parts B	26	13 000	13 000	26 000
Total Général des Parts A et B	5 026	2 513 000	2 513 000	5 026 000

Le fonds « PHENICIA Seed Fund » a été levé en juillet 2007 pour une durée de 10 ans. Cette période peut être prorogée d'une durée maximum de deux périodes d'un an. La gestion du fonds a été confiée à la société de gestion de fonds « Alternative Capital Partners S.A », régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

I.2 Objet du fonds :

Le Fonds « PHENICIA Seed Fund » a pour objet le renforcement des fonds propres d'entreprises innovantes. Il intervient essentiellement pour :

- Exploiter les brevets d'invention,
- Achever l'étude technique et économique du projet,
- Développer le processus technologique du produit avant la phase de la commercialisation, et/ou ;
- Achever le schéma de financement.

I.3 Régime fiscal applicable au Fonds:

A- Pour les titulaires des parts :

i) Souscripteurs des parts du Fonds¹ :

Les montants réinvestis dans la souscription aux parts des fonds d'amorçage sont déductibles de la base de l'impôt sur les revenus des personnes physiques ou de l'impôt sur les sociétés sans que le minimum d'impôt prévu par les articles 12 et 12 bis de la loi n° 89-114 du 30 décembre 1989 ne soit exigible et sous réserve de la satisfaction de certaines conditions.

ii) Revenus des parts du fonds² :

Les revenus provenant des parts du fonds d'amorçage sont considérés comme étant des revenus distribués et sont exonérés de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

iii) Plus values de cession des parts du fonds³ :

La plus value provenant de la cession des parts du fonds d'amorçage est déductible de la base de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

¹ Articles 3 et 4 de la loi 2005-59 du 18 juillet 2005 portant dispositions fiscales tendant à l'encouragement à la création des fonds d'amorçage.

² Article 2nd de la loi 2005-59 du 18 juillet 2005 portant dispositions fiscales tendant à l'encouragement à la création des fonds d'amorçage.

³ Article 1^{er} de la loi 2005-59 du 18 juillet 2005 portant dispositions fiscales tendant à l'encouragement à la création des fonds d'amorçage.

B- Impôt direct applicable au fonds :

Selon l'article 1er de la loi n°2005-58, les fonds d'amorçage n'ont pas la personnalité morale, ils sont en conséquence en dehors du champ d'application de l'impôt. De ce fait les revenus réalisés par ces dits fonds ne sont pas imposables en Tunisie.

Toutefois, les revenus des capitaux mobiliers réalisés par les fonds d'amorçage sont soumis à une retenue à la source libératoire et définitive de 20%.

C- Impôt indirect applicable au fonds :

De par la nature de son activité, le fonds « PHENICIA Seed Fund » se trouve être non assujetti à la taxe sur la valeur ajoutée.

I.4 Rémunération du gestionnaire du fonds :

La gestion du fonds « PHENICIA Seed Fund » a été confiée à la société « Alternative Capital Partners S.A ». Sa rémunération est fixée à :

- 1,875% HT l'an, pour la mission de conseil pour l'identification, l'étude et la réalisation des investissements et des désinvestissements ;
- 0,625% HT l'an, pour la mission de suivi et de gestion courante, administrative, commerciale, comptable et financière.

I.5 Rémunération du dépositaire :

Le dépôt des actifs du fonds « PHENICIA Seed Fund » a été confié à l'Arab Tunisian Bank. Sa rémunération est fixée à 0,1% HT du montant de l'actif net du Fonds évalué au 31 décembre de chaque année sans que cette rémunération ne soit inférieure à 4.500 DT en hors taxes.

II. Faits marquants de l'exercice :

Contrairement à l'exercice 2008 qui s'étale sur une période de 18 mois, de la création du fonds à la date d'arrêté de la situation financière de 2008, les états financiers de l'exercice 2009 couvrent une période de douze mois correspondant à l'exercice social.

Au cours de l'exercice 2009, le fonds a souscrit et libéré un montant global de 1.197.597DT dans trois participations, détaillé comme suit :

Libellé	Montant
MAGAL DIE CASTING S.A « libération deuxième moitié »	325 000
AJIDOO « Participation directe »	76 000
AJIDOO « OCA »	174 000
TECFIBER « Participation directe »	622 597
Total	1 197 597

III. Référentiel comptable :

Les états financiers du fonds « PHENICIA Seed Fund », arrêtés pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, ont été établis conformément au système comptable des entreprises promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

IV. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

IV.1 Bases de mesure :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

IV.2 Unité monétaire

Les états financiers du fonds « **PHENICIA Seed Fund** » sont libellés en Dinar Tunisien.

IV.3 Sommaire des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées pour la préparation des états financiers du fonds peuvent être récapitulées comme suit :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

i-Prise en compte des placements

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont pris en compte en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat frais exclus. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

ii-Comptabilisation des revenus afférents aux placements

Les intérêts courus à l'achat sur les obligations et valeurs assimilées sont constatés au bilan pour leur montant net de retenues à la source au titre de l'impôt dans la mesure où celles-ci sont effectuées à titre définitif et libératoire.

Les intérêts précomptés sur les placements sur le marché monétaire, notamment les billets de trésorerie et les certificats de dépôt, sont constatés au bilan pour leur montant net de retenue à la source au titre de l'impôt, dans la mesure où celles-ci sont effectuées à titre définitif et libératoire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source du fait que ces retenues sont effectuées à titre définitif et libératoire.

iii-Evaluation à la date d'arrêté des situations :

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les actions non admises à la côte de la BVMT sont évaluées à leur juste valeur. Cette dernière est déterminée par référence à des critères objectifs tels que le prix stipulé dans des transactions récentes sur les titres considérées et la valeur mathématique des titres.

Les actions non admises à la cote de la BVMT et qui sont négociées dans les mêmes conditions que les actions admises à la cote sont évaluées à leur valeur de marché, qui correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou à la date antérieure la plus récente.

iv-Placements à court terme :

Les valeurs mobilières négociables acquises dans l'intention d'être liquidées avant l'expiration d'une année ou qui de part leur nature peuvent être liquidées à brève échéance sont portées parmi les placements courants conformément aux dispositions comptables de la norme tunisienne « NC 07 » relative aux placements.

Lors de leur acquisition, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois de décembre publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative publiée pour la journée du 31 décembre dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur du marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

v - Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

V. Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers :

V.1 Notes sur le bilan :

V.1.1 Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Les placements en actions et en valeurs assimilées, accusent au 31 décembre 2009 une valeur brute de 2.448.597 DT contre une valeur brute de 1.425.000 DT au 31 décembre 2008 pouvant être détaillés comme suit :

Désignation	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008
SANABIL MED S.A	200 000	200 000
MAGAL DIE CASTING S.A	650 000	325 000
SOTUFCA S.A	900 000	900 000
AJIDOO S.A	76 000	0
TECFIBER S.A	622 597	0
Total	2 448 597	1 425 000

V.1.2 Obligations et valeurs assimilées :

Les placements en obligations et valeurs assimilées du fonds « PHENICIA Seed Fund », sont afférents à des acquisitions de titres SICAV, des B.T.A, des obligations convertibles en actions, ainsi que les produits courus au 31 décembre.

Ils totalisent au 31 décembre 2009 une valeur brute de 1.955.284 DT contre une valeur brute de 656.882 DT au 31 décembre 2008, et peuvent être détaillés comme suit :

Libellé	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008
Bons de Trésors Assimilables	490 800	489 750
Intérêts Courus sur BTA	17 885	18 339
AJIDOO S.A obligations convertibles en actions	174 000	0
Placements SICAV	1 272 600	148 793
Total	1 955 284	656 882

V.1.3 Les disponibilités :

Figurent sous cet intitulé, les fonds disponibles en banque ouverts au nom du fonds, qui s'élèvent au 31 décembre 2009 à 916 DT contre 11.639 DT au 31 décembre 2008.

V.1.4 Créances d'exploitation :

Figurent sous cet intitulé les créances du fonds sur la société « AJIDOO SA » correspondant à la rémunération des obligations convertibles en actions au titre de l'exercice 2009.

V.1.5 Opérateurs Créditeurs :

Figurent sous cet intitulé, les dettes du fonds envers le dépositaire des actifs du fonds pour 5.310 DT, envers les souscripteurs (compte courant souscripteur) pour 20.118 DT, envers les membres du Comité industriel pour 706 DT ainsi qu'envers le Conseil du Marché Financier à hauteur de 100 DT.

V.1.6 Autres créditeurs divers :

Figurent sous cet intitulé, les charges à payer afférentes aux honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2009.

V.1.7 Le capital :

Le capital du fonds « PHENICIA Seed Fund » est fermé. Aucune opération de rachat ou de vente de parts A n'a été opérée au cours de durée de vie du fonds.

Le montant initial du fonds peut être présenté comme suit :

<i>Capital au 31-12-2008</i>	<i>Parts A</i>	<i>Parts B</i>
<i>Montant</i>	2 500 000	13 000
<i>Nombre de titres</i>	2 500	13
<i>Nombre d'actionnaires</i>	7	4
<i>Souscriptions réalisées 2009</i>		
<i>Montant</i>	2 500 000	13 000
<i>Nombre de titres émis</i>	7	5
<i>Nombre de nouveaux souscripteurs 2009</i>	0	2
<i>Rachats effectués 2008</i>		
<i>Montant</i>	0	0
<i>Nombre de titres rachetés 2009</i>	0	0
<i>Nombre d'actionnaires sortants 2009</i>	0	0
<i>Autres mouvements 2009</i>		
<i>Plus ou moins values potentielles sur titres</i>	0	0
<i>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</i>	0	0
<i>Régularisation des sommes non distribuables 2008</i>	0	0
<i>Capital au 31-12-2009</i>		
<i>Montant</i>	5 000 000	26 000
<i>Nombre de titres</i>	5 000	26
<i>Nombre des souscripteurs</i>	7	6

V.2 Notes sur l'état de résultat :**V.2.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :**

Les revenus des placements correspondent aux intérêts afférents aux Bons de Trésor Assimilables, aux dividendes et aux plus values des actions SICAV ainsi qu'à la rémunération des Obligations convertibles en Actions. Ils s'élèvent respectivement à 28.120 DT et à 68.344 DT au 31 décembre 2009 contre 37.495 DT et 103.032 DT au 31 décembre 2008

V.2.2 Revenus des autres valeurs :

Les revenus des autres valeurs correspondent à la rémunération du Fonds au titre des sommes mises à la disposition de la société « AGIDOO SA » dans des obligations convertibles en actions.

V.2.3 Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31 décembre 2009 à la somme de 601 DT contre 2.233 DT au 31 décembre 2008.

V.2.4 Charges de gestion du fonds :

Les charges de gestion du fonds s'élèvent au cours de l'exercice 2009 à la somme de 285.228 DT contre la somme de 570.453 DT au 31 décembre 2008 (portant sur 18 mois allant de la création effective du fonds soit du 14 juillet 2007 au 31 décembre 2008).

Elles sont afférentes à des honoraires au titre de la mission de conseil pour l'identification, l'étude et la réalisation des investissements et des désinvestissements pour 211.093 DT en 2009 contre 422.184 DT en 2008 et à la mission de suivi et de gestion courante, administrative, commerciale, comptable et financière pour 74.135 DT en 2009 contre 148.269 DT en 2008.

V.2.5 Autres charges :

Figurent sous cet intitulé, les diverses charges affectées au fonds dont essentiellement la rémunération des membres du Comité Industriel, les commissions du dépositaire du fonds, les redevances à verser au Conseil du Marché Financier ainsi que les honoraires du commissaire aux comptes.

VI *Engagements hors bilan:*

Aucun engagement hors bilan n'a été constaté à la clôture du présent exercice.